

FÊTE DE LA VICTOIRE

LA FLAMME D'UNE ALGÉRIE FIDÈLE À SON SERMENT

Page 2

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 8445 MERCREDI 18 MARS 2026
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net



ENTRÉE EN EXPLOITATION DE LA MINE DE ZINC ET DE PLOMB DE BEJAIA

TEBBOUNE TIENT SON ENGAGEMENT

La mine de zinc et de plomb d'Amizour - Tala Hamza est officiellement entrée en exploitation, concrétisant un engagement du président Abdelmadjid Tebboune dans les délais annoncés. Ce projet d'envergure, appelé à renforcer la place de l'Algérie sur le marché mondial des minerais, marque une étape importante dans la valorisation des ressources nationales, avec à la clé croissance économique, emplois et souveraineté industrielle renforcée. Page 3



MUNICIPALES EN FRANCE

La gauche scelle des alliances avec LFI

Page 7

LIGUE 1 MOBILIS

Le sprint pour le titre et le maintien s'intensifie

Page 10

ATTAF A REÇU L'AMBASSADEUR D'ESPAGNE

Des liens qui se renforcent

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 30 DA, FRANCE 1 EURO

FÊTE DE LA VICTOIRE

Le MDN ravive la flamme d'une Algérie fidèle à son serment

A la veille de la célébration du 64e anniversaire de la Fête de la Victoire, marquant le cessez-le-feu du 19 mars 1962, le ministère de la Défense nationale (MDN) conjugue la puissance des images et la force du verbe pour porter le message que l'Algérie demeure indéfectiblement fidèle aux principes du serment et du sacrifice des martyrs de la guerre de libération nationale, prolongés dans ses engagements d'aujourd'hui, posant d'emblée le ton de la commémoration dans une vidéo diffusée hier sur sa page officielle

Le MDN a affirmé que « l'Algérie a toujours puisé dans ses principes historiques et les réalisations de ses grands hommes », soulignant subtilement que cette célébration résonne bien au-delà du simple exercice mémoriel. La célébration de cette date hautement symbolique se veut un acte de foi, un renouvellement de serment, une boussole politique que la nation brandit face aux turbulences d'un monde en plein bouleversement.

Le ministère de la Défense nationale a soutenu que « ces principes immuables ont été fondés sur la croyance en la lutte, au combat et à la victoire pour la justice », ajoutant que la volonté du peuple « a toujours triomphé parce qu'il s'est uni en un seul rang et s'est rassemblé autour d'un seul objectif, sans jamais trahir ni sa foi ni ses principes ». Une phrase qui sonne comme un avertissement autant que comme un bilan historique. L'unité comme condition de la victoire. La fidélité aux convictions comme garant de la souveraineté. Dans un passage particulièrement poignant, le ministère a soutenu que « l'Algérie commémore toujours cette victoire, qui a été écrite avec le sang pur des martyrs, et cette indépendance, qui s'est concrétisée grâce à leurs nobles et immortels principes qu'ils ont brandis pour la liberté et l'émancipation ». Des mots qui résonnent comme un serment renouvelé devant les générations qui n'ont pas connu la guerre mais qui ont hérité de ses fruits. Car la liberté n'est pas tombée du ciel. Elle a été arrachée au prix d'un million et demi de martyrs, dans l'une des guerres de décolonisation les plus meurtrières du XXe siècle. Une manière de dire aux générations présentes et futures que vous êtes les héritiers d'un sacrifice immense. Honorez-le.



Indéfectiblement fidèle au serment des Martyrs.

UNE VOIX DU DROIT DANS UN MONDE FRACTURÉ

En outre, le message du MDN est également ancré dans les temps présents. Dans un contexte international marqué par de profondes tensions, des guerres qui s'enlisent, des équilibres géopolitiques qui se recomposent à une vitesse vertigineuse. Et dans ce tableau troublé, l'Algérie revendique sa posture. Le ministère a assuré que ce sont « ces mêmes principes nobles » hérités de la guerre de libération qui ont fait de l'Algérie « une voix du droit qui plaide dans les forums régionaux et internationaux pour la défense de la justice, des causes justes, du non-alignement face aux calculs étroits et aux plans obscurs ». Car ces principes, nés dans les djebels, portés par des hommes et des femmes qui choisirent la liberté au prix ultime, continuent aujourd'hui de guider la politique étrangère d'Alger avec une constance que peu de nations peuvent revendiquer avec autant de légitimité.

Une formulation qui, sans nommer directement quiconque, dit tout. Dans un monde où les grandes puissances manœuvrent, où les alliances se font et se défont selon les intérêts du moment, où la realpolitik écrase trop souvent le droit international, l'Algérie se positionne comme une nation qui ne se vend pas. Qui ne s'aligne pas. Qui ne cède pas aux pressions. Ce positionnement, le MDN a tenu à le souligner, n'est pas conjoncturel. Il est la conséquence directe d'une histoire, d'une mémoire, d'un ADN politique construit sur les ruines d'une colonisation et sur la gloire d'une résistance. « Des principes immuables », a soutenu le ministère, qui ont « valu à l'Algérie le respect et l'estime de la communauté internationale »

Concernant le statut international du pays à l'heure actuelle, le ministère a soutenu que la communauté internationale « a constaté concrètement le retour de l'Algérie sur la scène internationale et son émergence en tant que partenaire fiable qui tient parole, et en tant qu'acteur efficace et intègre dans l'équation de la paix et de la sécurité ».

Le retour de l'Algérie sur la scène internationale a ainsi été marqué par une montée en puissance progressive, patiente, méthodique, enracinée dans une crédibilité historique Ces dernières années, Alger a multiplié les initiatives diplomatiques, jouant un rôle de médiateur dans plusieurs crises régionales, renforçant ses partenariats stratégiques avec des pays aussi bien du Nord que du Sud, et réaffirmant son poids dans les institutions multilatérales.

En ce 64e anniversaire, la leçon la plus précieuse que le 19 mars 1962 continue d'enseigner est celle d'un peuple qui connaît son histoire, un peuple qui maîtrise son destin. Un peuple uni autour de principes immuables est un peuple que l'on ne peut ni acheter, ni intimider, ni détourner de sa voie. L'Algérie a écrit sa victoire dans le sang de ses martyrs. Elle continue de l'écrire, aujourd'hui, dans les mots de ses diplomates, dans les décisions de ses dirigeants, dans la mémoire vivante de tout un peuple. Soixante-quatre ans après, cet étendard flotte toujours, plus haut que jamais.

Sihem Bounabi

PRIX D'ALGÉRIE POUR LA RÉCITATION DU SAINT CORAN

Ghrieb distingue les lauréats

LE PREMIER ministre, M. Sifi Ghrieb, a présidé, lundi soir à Djamaâ El-Djazair à Mohammadia (Alger), une cérémonie religieuse organisée à l'occasion de la célébration de Laylat Al-Qadr (la Nuit du Destin), marquée par la distinction des lauréats du Prix d'Algérie pour la récitation du Saint Coran et la renaissance du patrimoine islamique. Cette cérémonie s'est déroulée en présence du directeur de Cabinet de la Présidence de la République, M. Boualem Boualem, du recteur de Djamaâ El-Djazair, cheikh Mohamed Maâmoun Al Kacimi Al Hoceini, du ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, M. Youcef Belmehdi, de membres du Gouvernement, ainsi que de représentants du corps diplomatique des pays arabes et musulmans accrédités en Algérie, sans oublier plusieurs cheikhs de zaouïas et oulémas.

Considéré comme une initiative nationale majeure visant à encourager la mémorisation du Saint Coran et à préserver le patrimoine islamique, ce prix comporte deux volets : le concours national de récitation, de psalmodie et d'exégèse du Saint Coran, ainsi que le concours national d'encouragement des jeunes récitants. Dans la catégorie dédiée aux jeunes récitants, le premier prix a été attribué à Guelil Aymen (Alger), le deuxième à Dilmi Assid (Constantine) et le troisième à Benfatma Mohamed Anis (Aïn Témouchent). S'agissant du concours national de récitation, de psalmodie et d'exégèse, le premier prix est revenu à Samira Mehdab (Jijel), suivie de Zidani Omar (Mostaganem) en deuxième position et de Karboua Abdelaziz (Ouled Djellal) en troisième position. Les lauréats ont reçu des attestations honorifiques remises au nom du président de la République, en reconnaissance de leur excellence et de leur engagement dans la préservation des valeurs du Saint Coran. Les membres des jurys ont également été honorés pour leur contribution scientifique et leur rôle dans l'encadrement de cette manifestation coranique. À travers l'organisation de cette cérémonie, l'État algérien réaffirme l'importance qu'il accorde au Saint Coran et à la consolidation des valeurs religieuses et nationales, tout en mettant en lumière la portée spirituelle de Laylat Al-Qadr, moment de grande dévotion dans la tradition musulmane.

A. D.

PROJETS PUBLICS

Le wali d'Alger accélère la cadence

LE WALI D'ALGER, Mohamed Abdenour Rabhi, a présidé, avant-hier soir, une réunion du Conseil exécutif consacrée au suivi de l'état d'avancement des projets inscrits au programme de développement local, indique un communiqué des services de la wilaya publié mardi. En ouverture de cette rencontre, un exposé a été présenté sur les projets gérés par les communes, portant sur la réalisation de 311 opérations et projets de proximité. Ces initiatives concernent notamment l'aménagement et le revêtement des routes, la réhabilitation des réseaux ainsi que la maintenance et l'entretien des écoles primaires. À cette occasion, le wali s'est félicité du rythme de progression enregistré, en particulier pour les projets qui accusaient un retard. Par ailleurs, un autre exposé détaillé a été présenté par la direction des équipements publics, mettant en lumière la situation des projets relevant de différents secteurs. Plusieurs contraintes ont été soulevées, notamment l'indisponibilité du foncier, l'occupation de certains terrains par des citoyens, ainsi que des difficultés liées à l'octroi des autorisations de réalisation.

Face à ces obstacles, M. Rabhi a donné des instructions fermes en vue de prendre les mesures nécessaires pour lever les entraves. Il a également insisté sur le renforcement de la coordination entre les différents services concernés et la tenue régulière de réunions de suivi afin d'accélérer la concrétisation des projets. Cette réunion s'inscrit dans le cadre des efforts visant à améliorer le cadre de vie des citoyens et à assurer une mise en œuvre efficace des programmes de développement local dans la wilaya d'Alger.

M. B.

ENTRÉE EN EXPLOITATION DE LA MINE DE ZINC ET DE PLOMB DE BÉJAÏA

Engagement de Tebboune tenu dans les délais

La valorisation des ressources minières est sur la bonne voie avec le lancement, hier, dans les délais impartis, de la mine de zinc et de plomb d'Amizour - Tala Hamza, dans la wilaya de Béjaïa. Inaugurée sous la supervision du Premier ministre, Sifi Ghrieb, qui y a été dépêché par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, ce projet stratégique vise à dynamiser l'économie nationale, renforcer la souveraineté industrielle du pays et créer des milliers d'emplois dans la région, tout en positionnant l'Algérie comme un acteur majeur sur le marché mondial des minerais.


Sifi Ghrieb et Arkab.

Accompagné d'une importante délégation ministérielle, le Premier ministre a déclaré que « l'exploitation de ce gisement contribuera à renforcer la présence de l'Algérie sur le marché mondial des minerais et à améliorer la compétitivité de notre économie. Les matières minières constituent aujourd'hui un pilier économique et un terrain de concurrence pour les pays qui disposent de ces ressources ».
Il a également souligné que « ce projet stratégique, qui combine développement industriel, valorisation des ressources et protection environnementale, confirme l'engagement de l'Algérie à tirer pleinement parti de ses richesses minières et à renforcer sa souveraineté économique ». Le Premier ministre a précisé que l'exploitation de la mine « permettra de répondre aux besoins du marché national dès la première phase, avec un surplus destiné à l'exportation, renforçant ainsi les recettes du pays ». Il a enfin insisté sur le rôle du projet dans la création de nouvelles opportunités d'emploi et le soutien au développement industriel et économique de la région.
La cérémonie s'est tenue au village d'Aït Bouzid, dans la commune de Tala Hamza, et a été ouverte par le wali de Béjaïa, Kamel Eddine Karbouche, qui a salué l'importance stratégique du projet pour la région et pour toute l'Algérie. Sifi Ghrieb était accompagné d'une délégation gouvernementale composée du ministre d'Etat et ministre des Hydrocarbures et des Mines, Mohamed Arkab, du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, du ministre de l'Energie et des Energies renouvelables, Mourad Adjal, du ministre de l'Industrie, Yahia Bachir, du ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djellaoui, ainsi que de la secrétaire d'Etat auprès du ministre des Hydrocarbures et des Mines, Karima Bakir.
Le représentant de la Société nationale de recherches et d'exploitation minière (Sonarem) a présenté le projet supervisé par la société mixte algéro-australienne Béjaïa Zinc and Lead (BzL). « Ce projet vise à extraire annuellement 170 000 tonnes de zinc et 30 000 tonnes de plomb. Il permettra de satisfaire les besoins de l'industrie nationale tout en générant un surplus destiné à l'exportation », a-t-il précisé, soulignant l'importance économique et stratégique de la mine à l'échelle nationale et internationale.
Le projet prévoit une exploitation souterraine, incluant l'extraction des blocs de minerai et leur transport vers l'usine de traitement, afin d'augmenter la concentration du zinc et du plomb respectivement de 4 % à près de 60 % pour le zinc et moins de 1,5 % pour le plomb. L'ensemble des ministères concernés a présenté les dispositifs d'accompagnement du projet.
Le ministère des Travaux publics et des Infrastructures de base a détaillé la réalisation d'une route reliant la mine à l'autoroute au niveau du kilomètre 13, garantissant fluidité et sécurité du transport des matériaux. Le secteur de l'énergie et des énergies renouvelables assurera l'alimentation électrique et gazière du site via une ligne de 60 kV depuis la station de transformation d'El-Ksar.
Pour sa part, le ministère des Ressources en eau a présenté les mesures environnementales prévues, précisant que la zone occupée par la mine ne dépasse pas 2 % du bassin hydrologique, limitant ainsi l'impact sur les activités agricoles locales, avec une stratégie de gestion des eaux de drainage incluant stockage temporaire et traitement avant réutilisation. Le port de Béjaïa assurera le traitement et l'exportation du zinc et du plomb, avec des zones de stockage provisoire et des équipements respectant strictement les normes environnementales.
Le projet comprend également des mesures avancées pour réduire l'impact environnemental, telles que la réutilisation des déchets miniers pour combler les vides souterrains après mélange avec du ciment, ainsi que des systèmes sophistiqués de gestion des eaux et des déchets, incluant le traitement du drainage acide.
Le Premier ministre a ensuite inspecté les travaux d'aménagement de l'entrée du périmètre minier, qui s'étend sur une superficie de 234 hectares. Ce site, cinquième plus grande mine de zinc au monde, s'inscrit dans une démarche alliant performance industrielle et préservation de l'écosystème de la vallée de la Soummam.
D'un investissement global estimé à 471 millions de dollars, le projet affiche des perspectives économiques prometteuses, avec un chiffre d'affaires annuel prévisionnel de 215 millions de dollars.
L'amortissement de l'investissement est prévu dans environ cinq ans après l'entrée en production, témoignant d'une rentabilité rapide. Sur le plan technique, la mine devrait produire près de 2 millions de tonnes de minerai brut par an, transformées par une unité de traitement dédiée pour obtenir environ 170 000 tonnes de zinc et 30 000 tonnes de plomb annuellement.
« Ce projet illustre notre engagement à valoriser les ressources minières tout en respectant l'environnement et en soutenant le développement durable, tout en créant des opportunités économiques et sociales dans la région », a tenu à mettre en relief le Premier ministre.

S. Ould Brahim

GISEMENT STRATÉGIQUE D'OUED AMIZOUR

Un moteur économique national

« **C'EST COMPARABLE** aux grands gisements d'hydrocarbures ». C'est ainsi qu'a décrit, hier, Mustapha Mekidèche, ancien dirigeant de l'Entreprise nationale de l'ingénierie pétrolière, le gisement de zinc et de plomb d'Oued Amizour, projet stratégique de l'Algérie qui marque la fin du tout-pétrole. Selon ce lui, ce chantier, préparé depuis deux ans avec des partenaires australiens et chinois, allie exploitation minière, développement industriel, acceptabilité sociale et préservation de l'environnement, et promet de transformer la région de Béjaïa en un véritable moteur économique national.
« Il fallait construire l'acceptabilité sociale avec les autorités locales, les associations et les riverains », a déclaré M. Mekidèche sur les ondes de la Radio nationale, soulignant les défis liés aux questions foncières, aux emprises pour la mine et ses infrastructures de transport. Le projet est structuré en trois phases : réalisation, exploitation et réhabilitation. La phase finale prévoit une remise en état des sites miniers pour limiter l'impact environnemental, avec traitement des déchets et mesures de prévention des nuisances.
Avec des réserves estimées à 34 millions de tonnes, le gisement d'Oued Amizour constitue un pilier stratégique pour l'Algérie. « Les matières minières, comme le zinc et le plomb, sont essentielles pour les processus industriels. Ce projet renforcera la position de l'Algérie sur le marché mondial et contribuera à attirer des investissements étrangers », a souligné M. Mekidèche.
Au niveau local, le projet promet de transformer le microcosme économique de la région. Désenclavement des communes, développement des infrastructures routières, ferroviaires et portuaires, et création de milliers d'emplois sont au programme.
Le projet prévoit également la formation de jeunes Algériens aux métiers de la mine et à l'exploitation des technologies de pointe, contribuant à l'appropriation nationale des savoir-faire.
Sur le plan national, ce chantier stratégique s'inscrit dans la politique de diversification économique du président Abdelmadjid Tebboune. « La diversification est engagée, à la fois en aval avec les industries et en amont avec le développement minier », a expliqué M. Mekidèche. Selon lui, l'exploitation de ces ressources permettra de réduire progressivement la dépendance de l'Algérie aux hydrocarbures, tout en consolidant la souveraineté industrielle du pays. Le gisement de zinc et de plomb d'Oued Amizour prévoit une exploitation souterraine avec transport du minerai vers une usine de traitement pour porter la concentration du zinc et du plomb respectivement de 4 % à 60 % et moins de 1,5 %.
Le projet sera soutenu par des infrastructures complètes, incluant routes, alimentation énergétique, gestion des eaux et équipements portuaires conformes aux normes environnementales les plus strictes. C'est un projet qui promet des plus-values importantes au vu des transformations attendues des matières premières.
M. Mekidèche a, par ailleurs, salué les réformes mises en place pour améliorer le climat d'investissement dans le secteur minier. « Le guichet unique facilite les démarches et renforce l'attractivité du secteur. La Sonarem pourrait jouer un rôle comparable à celui de Sonatrach, y compris à l'international », a-t-il indiqué.
Avec Oued Amizour, l'Algérie amorce une nouvelle étape dans la valorisation de ses ressources minières, en alliant développement économique, renforcement de la souveraineté industrielle et préservation de l'environnement. Ce projet illustre la volonté du gouvernement, sous la supervision du président Tebboune, de concrétiser les grands chantiers stratégiques dans les délais impartis, tout en créant des opportunités durables pour le pays et ses citoyens.
« C'est un projet qui marquera l'histoire économique de l'Algérie », a conclu Mustapha Mekidèche, rappelant que la mine d'Oued Amizour est appelée à devenir un moteur de croissance et un symbole de la transition économique du pays.

Hamid B.

PERMANENCE DE L'AÏD

Près de 1400 commerçants mobilisés à Médéa

LA DIRECTION du commerce de Médéa a rendu public une liste de 1378 des commerçants et prestataires de service pour assurer la permanence durant les trois jours de l'Aïd El Fitr. Cette permanence, programmée chaque année durant les jours de fête, a pour objectif de permettre «l'approvisionnement normal des citoyens en produits et denrées en cette période», selon un communiqué des services du commerce de la wilaya. Dans ce cadre, un tableau de permanence a été diffusé par cette administration concernant le programme des permanences durant les jours de l'Aïd sur tout le territoire de la wilaya pour «satisfaire les besoins des citoyens en matière de prestations de service et produits de large consommation». Ainsi, les commerces qui sont concernés par la permanence incluent les activités de boulangerie, fruits et légumes, lait et dérivés, boucheries et commerce de volailles, restaurants, stations-service, réparation mécanique, vulcanisation, a-t-on précisé de même source. En outre, est-il précisé, le programme de permanence est élargi et pour la première fois «aux cafés et aux activités de mécanique automobile», en application des orientations des autorités de la wilaya, pour «rendre aisée la vie aux citoyens après un mois de jeûne». La même administration a désigné douze cadres chargés d'assurer le suivi rigoureux du tableau de permanence mis en place par ses services au niveau de la circonscription de Médéa, alors que 37 brigades de contrôle relevant de ses inspections locales sont également chargées de veiller à l'application des permanences. A cela s'ajoute la mise en place d'une plateforme «Morafikokom» pour permettre aux citoyens de pouvoir consulter la liste nominative des commerçants et prestataires réquisitionnés pour la permanence de la fête du jour de l'Aïd et des jours fériés. Il faut rappeler qu'il est fait obligation aux commerçants ou prestataires de service de respecter le tableau de permanence, faute de quoi il lui sera infligé une amende et une fermeture administrative d'une durée d'un mois.

Nabil B.

PÉTROLE

Le Brent a frôlé les 105 dollars

LES PRIX du pétrole repartaient en hausse hier matin, toujours suspendus aux développements de l'escalade militaire au Moyen-Orient et aux perturbations de l'offre en dépit du déblocage des stocks stratégiques, tandis que les Bourses asiatiques ouvraient en nette progression. Le baril de Brent de la mer du Nord, référence du marché mondial, rebondissait lui de 2,04 % à 104,88 dollars, après avoir lâché lundi 2,84 %. En début d'échanges asiatiques, le baril de West Texas Intermediate (WTI), référence pétrolière américaine, gagnait 2,05% à 95,41 dollars, après avoir chuté de 5,28 % la veille. L'Agence internationale de l'énergie (AIE) s'est certes dite prête à débloquer davantage ses réserves stratégiques d'or noir «si nécessaire», après la décision annoncée mercredi dernier de libérer 400 millions de barils, et alors que le Japon a commencé lundi le recours à ses stocks stratégiques.

S. N.

COMMERCE EXTÉRIEUR

Le point sur la base de données des produits exportés

Le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig, a présidé, hier, une réunion de coordination consacrée au renforcement de la synergie entre les différents secteurs impliqués dans les opérations d'exportation. C'est ce qu'a indiqué un communiqué du ministère.



Le ministre du Commerce extérieur, Kamel Rezig.

La réunion a permis de faire le point sur la mise en place de la plateforme qui regroupe l'ensemble des produits exportés ainsi que ceux éligibles à l'exportation. La plateforme en question «vise à fournir une base d'informations précise et actualisée, à même de soutenir la promotion de l'offre nationale sur les marchés extérieurs et d'en optimiser la valorisation», est-il précisé dans le communiqué du ministère, mais pas seulement, a-t-on ajouté, puisqu'elle permettra également d'avoir une vision plus large sur les marchés à conquérir en fonction des produits fabriqués.

D'où les différents secteurs pourront «identifier leurs besoins en biens et services» à exporter, le but est d'arriver à faire des démarches dans «une logique de meilleure coordination économique» entre les différents intervenants relevant de plusieurs départements ministériels, a souligné la même source.

Cette dernière ajoute que la rencontre, qui s'est tenue au siège du ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, a regroupé les secrétaires généraux et représentants de plusieurs autres départements ministériels, en présence de cadres du secteur.

Les différentes étapes franchies pour la mise en place ont permis de «mettre en lumière l'importance de la mise en place d'une base de données numérique nationale exhaustive recensant l'ensemble des produits et services fabriqués en Algérie», a tenu à souligner le ministère qui mise de sur la hausse des exportations hors hydrocarbures.

Selon la même source, Rezig a, lors de son intervention, salué le niveau de coordination existant entre les différents secteurs ministériels, tout en appelant à son renforcement et à son intensification. Il a insisté sur la nécessité d'assurer «une convergence des efforts gouvernementaux afin d'atteindre les objectifs fixés en matière de développement du commerce extérieur». Cette initiative, rappelle-t-on, s'inscrit dans le cadre des efforts visant à structurer et dynamiser les exportations hors hydrocarbures, en dotant les acteurs économiques d'outils modernes et performants pour mieux positionner les produits algériens à l'international.

C'est pourquoi le ministère du Commerce extérieur a invité, le mois dernier, les opérateurs économiques qui effectuent des opérations d'importation d'équipements et de matières premières nécessaires à leurs activités de production, à déposer leur programme prévisionnel d'importation pour le premier semestre de 2026, et ce, via la plateforme numérique dédiée à cet effet. Le programme prévisionnel constitue un outil de contrôle et de suivi des opérations d'importation et permet au ministère d'anticiper les besoins en devises et d'optimiser la gestion du commerce extérieur.

Hamid B.

PENETRANTE AUTOROUTIERE A20 DE BEJAIA

Mise en service de l'échangeur d'Oued-Ghir

LES USAGERS de la pénétrante autoroutière A20 reliant l'autoroute Est-Ouest au port de Béjaïa peuvent désormais emprunter le tronçon routier reliant Amizour et Oued-Ghir sur cinq kilomètres. Le wali de Béjaïa, Kamel Eddine Karbouche, a procédé, avant-hier, à la mise en service de l'échangeur d'Oued-Ghir qui permettra de faire la jonction entre l'autoroute et la RN12. Cet ouvrage situé à environ 11 km du port de Béjaïa permettra de redistribuer le flux de véhicules venant de l'autoroute vers la RN12 et la RN26, réduire amplement les embouteillages interminables d'El Kseur dont ceux du CW21 reliant la pénétrante et permettra aux usagers de gagner plus d'une heure de route aux heures de pointe. C'est aussi un moyen de séparer le flux de transit (poids lourds se dirigeant vers le port) du trafic local, réduire fortement le risque d'accidents sur les routes nationales et secondaires, dynamiser le secteur économique et les échanges commerciaux avec les wilayas de l'intérieur du pays en facilitant l'accès au port de Béjaïa qui est l'un des plus importants d'Algérie.

Intervenant à cette occasion dans une émission radiophonique, M. Karbouche a indiqué que «l'objectif actuellement est la réalisation de la section reliant les PK11 et PK06 pour relier la pénétrante autoroutière à la commune de Tala Hamza et la RN9».

Le chef de l'exécutif s'est engagé à l'occasion pour la poursuite des travaux de la pénétrante dont la prochaine étape est la réalisation du tronçon s'étendant du PK11 au PK06 qui est déjà en chantier.

Il dira : «Des travaux sont déjà en cours dans cette section.» «Des difficultés techniques liées à la proximité de l'ouvrage d'Oued Soummam et son exposition à des inondations qui est un défi aux entreprises réalisatrices.» Et d'ajouter : «Nous avons demandé à l'entreprise chinoise CRCC de renforcer ses chantiers en moyen matériel afin d'avancer dans les travaux de cette étape qui demande beaucoup d'efforts techniques liés, dont le tassement de la terre et son compactage pour renforcer la densité de la route.» Pour lui, «cette section sera désormais un objectif et une fois terminée, ce sera l'étape suivante pour la poursuite de la pénétrante jusqu'au port».

Pour rappel, le ministre des Travaux publics, Abdelkader Djellaoui, qui a mis en service au cours de sa visite, jeudi dernier à Béjaïa, le tronçon routier s'étendant entre les PK 16 et PK11, s'était engagé aussi pour la poursuite des travaux de ce tronçon.

Notons que les travaux de réalisation de l'échangeur de Sidi-Aïch ont bien avancé. La mise en service de cet important ouvrage devrait intervenir vers le début du mois de juillet prochain. Considéré comme l'un des points névralgiques de la liaison entre le port de Béjaïa et l'autoroute Est-Ouest, l'échangeur de Sidi-Aïch entre désormais dans sa phase finale de concrétisation. Considéré comme très essentiel, il assurera la jonction entre la pénétrante et la RN26 et permettra de contourner définitivement les goulots d'étranglement urbains de la vallée de la Soummam.

N. Bensalem

GARES ROUTIÈRES

Plus de 2 300 dessertes supplémentaires

A l'approche de l'Aïd El-Fitr, la Société d'exploitation des gares routières d'Algérie (Sogral) a annoncé la mise en place d'un dispositif spécial destiné à répondre à l'afflux exceptionnel de voyageurs attendu pendant cette fête, avec plus de 2 300 dessertes supplémentaires déployées dans l'ensemble des gares routières à travers le pays, témoignant d'une mobilisation sans précédent pour garantir la fluidité des déplacements.



Un dispositif spécial Aïd.

Sogral a précisé que ce programme, qui a débuté samedi dernier se poursuivra jusqu'à vendredi prochain, couvrant également la semaine suivant l'Aïd, afin d'assurer un retour organisé et sécurisé pour les millions de citoyens qui se déplacent entre les différentes wilayas. L'objectif étant de répondre à une demande qui pourrait atteindre près de 350 000 voyageurs par jour.

Pour ce faire, la société insiste sur le respect strict des plannings de permanence des transporteurs, en coordination étroite avec les directions locales des transports, afin d'éviter tout désagrément aux usagers et toute surcharge dans les principales gares routières. Afin de faciliter l'accès aux billets et de réduire les files d'attente, 364 guichets ont été mis à disposition, dont 148 équipés de terminaux de paiement électronique (TPE).

La société a également renforcé l'usage de l'application mobile «Mahatati «, désormais généralisée à 62 gares routières, permettant aux voyageurs d'acheter leurs billets en ligne et de planifier leurs déplacements à l'avance. Depuis le lancement de cette plateforme, plus de 35 000 billets ont été vendus, tandis que l'espace «S.O.S Danger « a reçu plus de 4 700 signalements concernant des comportements dangereux ou des problèmes rencontrés sur la route. Ces signalements sont pris en charge par une cellule d'écoute dédiée, permettant une intervention rapide et ciblée pour garantir la sécurité des usagers.

Pour assurer une prise en charge optimale des voyageurs, Sogral a décidé de suspendre l'ensemble des congés hebdomadaires et annuels de son personnel d'entretien et de sécurité. Cette mesure, prise en coordination avec les directions de wilaya et l'entreprise publique ambitionne ainsi d'œuvrer à garantir la disponibilité maximale des équipes sur le terrain et la continuité du service durant toute la période de forte affluence.

Parallèlement, un plan d'action préventif et opérationnel a été mis en place en collaboration avec la Sûreté nationale, la Protection civile et la Gendarmerie nationale. Ce dispositif vise à maintenir l'ordre public au sein des gares, à réguler les flux de voyageurs et à garantir une intervention rapide en cas d'urgence. La sécurité routière reste également une priorité : Sogral a lancé des campagnes de sensibilisation aux accidents de la route, ciblant spécifiquement les conducteurs de bus et de véhicules circulant sur de longues distances. Ces campagnes rappellent l'importance de la vigilance, de la prudence et du respect des règles de conduite, particulièrement pendant les jours de forte affluence liés à l'Aïd. La société a tenu a souligné que ces mesures s'inscrivent dans une logique globale de modernisation et d'amélioration des services offerts aux citoyens. En combinant renforcement des dessertes, outils numériques et dispositifs de sécurité, Sogral entend non seulement faciliter les déplacements durant l'Aïd, mais aussi instaurer un standard de qualité durable pour le transport interurbain en Algérie. Il convient de noter que l'ensemble de ces efforts illustre ainsi la volonté de l'entreprise publique de répondre aux besoins croissants des voyageurs, tout en garantissant leur sécurité et leur confort, dans le respect des traditions et des exigences liées à cette période festive.

Ainsi, entre modernisation numérique, renforcement du personnel et coordination avec les forces de sécurité, Sogral s'est engagé a assuré un service public réactif et efficace, offrant aux voyageurs une expérience fluide et sécurisée durant l'Aïd El-Fitr, et préparant le terrain pour une gestion plus structurée des périodes de forte affluence à l'avenir.

Sihem Bounabi

SEAAL

L'eau assurée pendant l'Aïd

A L'APPROCHE de l'Aïd El-Fitr, la Société des eaux et de l'assainissement d'Alger (Seaal) a annoncé, hier lundi, le renforcement de son niveau de préparation afin d'assurer la continuité et la stabilité de l'approvisionnement en eau potable et du service d'assainissement dans les wilayas d'Alger et de Tipasa.

Selon un communiqué de la société, cette initiative s'inscrit dans le cadre d'une série de mesures destinées à répondre aux besoins accrus des citoyens pendant la période festive.

Le directeur général adjoint chargé du service public, Amine Hamadene, a présidé une réunion de coordination élargie, regroupant directeurs et cadres des différentes directions centrales et opérationnelles, pour finaliser les dernières dispositions techniques et logistiques.

Lors de cette rencontre, les participants ont examiné l'état des réseaux et installations d'assainissement, le suivi des infrastructures en cours de traitement, ainsi que la disponibilité des pièces de rechange hydrauliques stratégiques.

La situation du parc roulant a également été revue afin de garantir la mobilité des équipes sur le terrain et des interventions 24h/24 en cas de besoin.Le programme de distribution de l'eau potable a été un point central des discussions, avec un accent sur la coordination entre directions opérationnelles, direction technique et direction des travaux, afin de répondre aux besoins quotidiens des citoyens pendant l'Aïd.

À l'issue de la réunion, M. Hamadene a insisté sur la mobilisation totale des équipes techniques et administratives, soulignant que l'objectif est de fournir un service public fiable et efficace pour les populations durant cette période.

La Seaal rappelle ainsi son engagement à garantir un approvisionnement stable en eau potable et un service d'assainissement optimal, démontrant sa préparation face aux défis liés aux fortes demandes de cette fête religieuse.

Aymen D.

ACCIDENTS PENDANT L'AÏD

Prudence pour petits et grands

ALORS QUE l'Aïd El-Fitr approche à grands pas, la Direction générale de la Protection civile a tiré la sonnette d'alarme face à un certain nombre de risques, en particulier pour les enfants, mais aussi sur les routes durant cette période festive. C'est ce qu'a indiqué, hier, un communiqué officiel de la Protection civile, qui appelle les familles et les conducteurs à redoubler de vigilance pour prévenir tout accident.

Dans ce contexte festif, la Direction générale de la Protection civile a donc appelé les conducteurs à respecter scrupuleusement les règles de bonne conduite, notamment «le respect du code de la route», «la limitation de vitesse» et «l'évitement des manœuvres dangereuses», en vue de réduire les risques d'accidents de la circulation.

Cependant, si cette période festive connaît chaque année de nombreux drames et incidents, ce sont surtout les accidents dont les enfants sont victimes qui retiennent l'attention et l'inquiétude de la Protection civile.

Selon le communiqué, les jouets, surtout ceux fonctionnant à piles, émettant des sons, ou encore les peluches sont souvent à l'origine de plusieurs incidents enregistrés durant cette période festive, provoquant des cas d'étouffement, des blessures graves (coupures), des étranglements, de même que des incendies et des brûlures.

Face à ces risques, la Protection civile a appelé les citoyens, particulièrement les parents, à faire preuve d'une vigilance maximale au moment de choisir les jouets, alertant sur leur dangerosité lorsqu'ils ne sont pas conformes aux normes de sécurité.

Le communiqué a, en outre, mis l'accent sur l'importance de choisir des jouets adaptés à l'âge des enfants, rappelant que les jouets usés peuvent contenir de petites pièces ou présenter des défauts pouvant représenter un danger pour les plus jeunes. Aussi, les parents sont appelés à prendre le temps de lire attentivement les recommandations d'âge, les avertissements, les consignes de sécurité, ainsi que les instructions d'assemblage fournies avec chaque jouet.

La Protection civile a, par ailleurs, préconisé de surveiller en permanence les enfants lorsqu'ils jouent avec des jouets, tout en leur montrant comment les utiliser correctement et en toute sécurité.

Elle a aussi souligné l'impératif de retirer et de jeter rapidement tous les emballages de jouets, notamment les sacs et films plastiques, la mousse, les broches et les attaches, qui présentent des risques d'étouffement ou d'étranglement.

Selon la même source, les jouets, en particulier ceux en peluche ou en matière souple, doivent être tenus à l'écart des sources de chaleur afin d'éviter tout risque d'incendie pouvant causer des blessures ou des dommages matériels.

«Il est d'ailleurs essentiel de vérifier régulièrement l'état des jouets pour s'assurer qu'ils ne présentent aucun danger, comme des pièces desserrées ou brisées», a-t-elle noté, ajoutant que les jouets endommagés ou fragiles doivent être réparés ou éliminés.

Selon la Protection civile, les jeunes enfants, surtout ceux de moins de trois ans, ont tendance à porter les objets à la bouche. Ils sont donc particulièrement exposés aux risques d'étouffement avec de petits jouets, balles, billes ou pièces détachées non fixées ou cassées, lesquels doivent impérativement être tenus hors de leur portée, a-t-elle estimé.

Dans ce registre, l'organisme a vivement recommandé de s'assurer que les jouets ne comportent ni bouts pointus ni bords tranchants pouvant provoquer des coupures, tout en privilégiant des jouets robustes, de bonne qualité et portant clairement les coordonnées du fabricant ou de l'importateur.

Khalil Aouir

JOURNÉE MONDIALE DES CONSOMMATEURS

L'APOCE plaide pour la confiance sur le marché

À L'OCCASION de la Journée mondiale des droits des consommateurs, l'Organisation algérienne de protection et d'orientation du consommateur et de son environnement (APOCE) a rappelé, lors d'une rencontre commémorative, l'importance des normes de qualité et de sécurité dans les produits et services proposés sur le marché. Une exigence jugée essentielle pour instaurer une relation de confiance durable entre consommateurs et opérateurs économiques.
Au-delà du caractère commémoratif, la rencontre organisée à la Safex s'inscrit dans une volonté affichée de renforcer la culture de consommation responsable et de promouvoir davantage de transparence dans les pratiques commerciales. Dans ce sens, les intervenants ont souligné la nécessité d'une vigilance accrue face aux dérives du marché, tout en insistant sur le rôle central des mécanismes de contrôle et de régulation.
Placée sous le signe du slogan international pour 2026, « Des produits sûrs… des consommateurs confiants », la manifestation a rassemblé des représentants de plusieurs secteurs ministériels, des cadres du ministère du Commerce, ainsi que des acteurs associatifs et des experts engagés dans la défense des consommateurs.
Intervenant à cette occasion, le président de l'APOCE, Mustapha Zebdi, a mis en avant l'ampleur du réseau de l'organisation, qui compte aujourd'hui plus de 15 000 bénévoles, répartis à travers 58 bureaux de wilaya, et de nombreuses structures locales. Il a également rappelé l'ancrage international de l'association, membre actif d'organisations mondiales et africaines dédiées à la protection des consommateurs.
Selon lui, l'action de l'APOCE a permis d'enregistrer plusieurs avancées, notamment sur les plans judiciaire et social, en dépit des difficultés rencontrées dans l'exercice de ses missions, notamment lorsqu'il s'agit de dénoncer certaines pratiques commerciales.
De leur côté, les représentants du secteur du commerce intérieur ont insisté sur l'engagement des pouvoirs publics en faveur de la protection du consommateur. Celle-ci est désormais envisagée comme un axe structurant des politiques publiques, englobant aussi bien la disponibilité des produits que la régulation du marché, le développement du commerce électronique et la transparence des transactions.
L'accent a notamment été mis sur la nécessité d'améliorer l'information du consommateur, à travers l'affichage des prix et le renforcement des exigences en matière de qualité de service.
La rencontre a également mis en évidence l'importance de la coordination entre les différents acteurs, qu'il s'agisse des organisations professionnelles, des autorités publiques ou des associations. Une démarche jugée indispensable pour mieux cerner les attentes des consommateurs et adapter les réponses institutionnelles.
Dans cette optique, l'APOCE entend poursuivre son action en misant sur l'engagement citoyen. A ce titre, son président a lancé un appel à la mobilisation des bénévoles, considérant que la participation active de la société civile constitue un levier essentiel pour promouvoir une consommation plus responsable.

Lynda Louifi

FACULTÉ DES LETTRES ET DES LANGUES BLIDA 2

Qualité et gouvernance en débat

La Faculté des lettres et des langues de l'université Ali-Lounici Blida 2 a organisé récemment une journée de sensibilisation placée sous le thème : « La qualité au cœur de notre engagement académique : vers la certification ISO 9001 pour une gouvernance d'excellence ».

Cette rencontre a rassemblé enseignants, personnels administratifs et étudiants autour d'un objectif commun : promouvoir la culture de la qualité et accompagner l'établissement dans sa démarche vers la certification internationale ISO 9001. L'événement s'inscrit dans le cadre de la stratégie de modernisation et d'amélioration continue adoptée par la faculté, visant à renforcer l'efficacité de la gouvernance universitaire, la transparence des processus administratifs et la qualité des services pédagogiques.
À travers cette initiative, les organisateurs ont souhaité sensibiliser la communauté universitaire à l'importance des systèmes de management de la qualité dans l'enseignement supérieur. La responsable de la Cellule interne d'assurance qualité de la FLL, Dr Habet Djazia, entourée des responsables de la faculté et de la Cellule centrale d'assurance qualité, a rappelé que l'assurance qualité n'est plus un concept théorique, mais une nécessité opérationnelle pour répondre aux défis de l'université moderne.
La journée a été marquée par une série d'interventions et de présentations animées par des responsables académiques et des spécialistes du management de la qualité. Les communications ont porté notamment sur les principes fondamentaux de la norme ISO 9001, les étapes nécessaires à l'obtention de la certification ainsi que les bénéfices attendus pour l'institution, en matière d'organisation, de performance et de satisfaction des usagers.



Un engagement académique.

Le cœur des débats a porté sur la transition vers la norme ISO 9001 : 2015, un référentiel mondialement reconnu reposant sur des principes tels que l'orientation client (étudiants et partenaires socio-économiques), l'implication du personnel et l'approche par processus. Pour les responsables de la cellule de Blida 2, viser cette certification signifie transformer la gouvernance de la faculté. L'objectif est clair : rationaliser les procédures administratives, garantir la traçabilité des décisions et, in fine, offrir un environnement d'apprentissage optimal aux étudiants. « La certification est un sceau de confiance qui renforcera la crédibilité de nos diplômes et de notre gestion », a souligné Pr Touati Meriem, présidente de la Cellule centrale, lors de son allocution d'ouverture. Au cours des échanges, plusieurs participants ont souligné que l'adoption d'un système de management de la qualité permettra d'optimiser les procédures internes, de mieux structurer les activités académiques et administratives, et d'améliorer la visibilité de l'établissement à l'échelle nationale et internationale.
À travers cette initiative, la Faculté des lettres et des langues de Blida 2 réaffirme sa volonté de s'inscrire dans une logique d'excellence et d'amélioration continue, en plaçant la qualité au cœur de son projet académique et institutionnel.

T. Bouhamidi

FORMATION PROFESSIONNELLE

Lancement du référentiel national des compétences

LE LANCEMENT du Référentiel national de la formation et des compétences (RNFC) consacre une nouvelle orientation dans la réforme du secteur de la formation professionnelle, désormais appelée à s'aligner plus étroitement sur les exigences de l'économie réelle. Supervisée par la ministre Nacima Arhab, cette initiative se veut un jalon structurant dans la refonte du système.
Pensé comme un outil de pilotage, le RNFC introduit une rupture avec les approches classiques en privilégiant une lecture fine des compétences attendues dans les différents secteurs d'activité. Dans u communiqué rendu public, le ministère de la formation professionnelle affirme que l'objectif affiché est de dépasser une logique centrée sur les diplômes pour aller vers une reconnaissance plus précise des savoir-faire opérationnels, en phase avec les mutations du marché de l'emploi. Cette réorientation, souligne le ministère, intervient dans un contexte marqué par l'accélération des transformations technologiques et organisationnelles. En ce sens, le référentiel ambitionne de rendre l'offre de formation plus agile, en l'adaptant aux besoins concrets des entreprises et aux évolutions des métiers. Il devrait également contribuer à réduire le décalage, souvent pointé, entre les profils formés et les attentes du tissu économique.
Au-delà de l'ajustement des contenus, c'est toute l'ingénierie pédagogique qui se trouve appelée à évoluer. « Le RNFC ouvre la voie à des parcours de formation plus modulables, construits autour de blocs de compétences, permettant une progression graduelle et une meilleure lisibilité des acquis », indique le ministère. Une approche qui pourrait, à terme, faciliter l'insertion professionnelle des apprenants et accompagner les trajectoires de reconversion. Autre dimension mise en avant, par le département de Arhab, est la concertation. En effet, le projet s'appuie sur une démarche participative associant institutions publiques, partenaires sociaux et acteurs économiques, avec pour ambition de mieux capter les besoins réels en qualifications et d'inscrire la formation dans la dynamique des investissements en cours.
A travers cette initiative, c'est la question de l'efficacité du système de formation qui est posée. En dotant le secteur d'un référentiel national, les pouvoirs publics entendent poser les bases d'un dispositif plus cohérent, capable de soutenir les priorités de développement et de valoriser le capital humain comme levier de croissance.

Lynda Louifi

MUNICIPALES EN FRANCE

La gauche scelle des alliances avec LFI

Malgré la résolution du Parti socialiste excluant tout accord national avec La France insoumise, les réalités locales s'imposent. Dans plusieurs grandes villes, des listes communes se forment pour le second tour. Toulouse, Lyon, Nantes ou encore Besançon scellent l'union.

L'union de la gauche résiste aux municipales, malgré les tensions internes. Alors que le Parti socialiste avait adopté début mars une résolution excluant tout accord national avec La France insoumise (LFI), les réalités locales l'emportent sous le poids des bons résultats de la formation mélenchoniste. De nombreuses alliances locales se nouent ainsi en vue du second tour. Hormis Paris et Marseille, où les socialistes, écologistes et communistes espèrent l'emporter sans l'appui des insoumis, des rapprochements se multiplient ailleurs. Selon plusieurs observateurs, des fusions ont été conclues dans près de la moitié des villes de plus de 100 000 habitants. À Toulouse, François Piquemal (LFI), arrivé en tête avec 27,5 %, a fusionné sa liste avec celle de François Briançon (PS-Écologistes) pour tenter de battre le maire sortant LR Jean-Luc Moudenc. Des accords similaires ont été conclus à Lyon, où l'écologiste Grégory Doucet accueille Anaïs Belouassa-Cherifi (LFI), mais aussi à Nantes, Avignon, Besançon, Limoges, Grenoble, Clermont-Ferrand, Brest ou Tours. Ces unions, qualifiées de « techniques » par leurs promoteurs, visent avant tout à empêcher une victoire de la droite ou du Rassemblement national. Manuel Bompard a rappelé que ces rapprochements répondaient à une logique électorale locale. Le PS tiraillé Ces alliances provoquent cependant de fortes tensions au sein du Parti socialiste. Sur X, le député Jérôme Guedj a dénoncé une contradiction avec la ligne adoptée par le parti. « On a voté une ligne claire au PS il y a huit jours : les propos antisémites de Mélenchon rendent toute alliance impossible. Aujourd'hui, plusieurs camarades l'ont oubliée. Moi, non », a-t-il écrit. À Paris, Emmanuel Grégoire maintient ainsi une liste sans LFI, tout comme Benoît Payan à Marseille, où la gauche espère conserver la mairie sans renfort extérieur. Raphaël Glucksmann et son mouvement Place Publique ont également retiré leurs



candidats de toute liste fusionnée. Le premier secrétaire du PS, Olivier Faure, tente de maintenir une ligne d'équilibre : il assure qu'« aucun accord national » n'existe avec LFI tout en reconnaissant la réalité des alliances locales. François Hollande s'est montré plus critique, estimant que « La France insoumise se maintient partout ». Les propos de l'ancien président ne pèse cependant plus dans le parti et ne devrait pas infléchir la ligne. Les critiques de l'opposition À droite et au centre, ces rapprochements sont vivement dénoncés. Le président du groupe MoDem à l'Assemblée nationale, Marc Fesneau, a qualifié ces alliances de « pathétiques » et « terriblement dangereuses ». Marine Le Pen, de son côté, fustige ces alliances, évoquant les nombreuses villes dans lesquelles LFI s'intègre au reste de la gauche : « Ni les saillies antisémites, ni les appels à la violence politique et leurs justifications n'auront eu raison de la mission essentielle de la gauche la plus hypocrite de la terre : sauver leurs mandats ! » Malgré les critiques à gauche, les fusions se multiplient, confirmant que, localement, la priorité reste de gagner, tandis que l'idée de former un « cordon sanitaire » avec LFI semble avoir fait long feu.

R. I.

GUERRE EN IRAN

L'Irak piégé par la crise d'Ormuz et ses divisions internes

LA FERMETURE du détroit d'Ormuz bloque les exportations pétrolières irakiennes et fragilise son économie. Le conflit entre Bagdad et le Kurdistan empêche l'utilisation d'une route alternative. Pris dans les tensions régionales, l'Irak reste dépendant d'un compromis interne difficile. La fermeture du détroit d'Ormuz par l'Iran provoque une onde de choc bien au-delà du Golfe. Parmi les pays les plus exposés figure l'Irak, dont l'économie dépend presque entièrement des exportations pétrolières. Avec l'arrêt quasi total des flux depuis les terminaux du privé Sud, Bagdad se retrouve coupé de sa principale voie d'exportation, une situation qui menace directement ses revenus publics. Dans ce contexte, une alternative existe théoriquement au nord, via le Gouvernement régional du Kurdistan et l'oléoduc dépendant de Kirkouk au port turc de Ceyhan. Mais cette option reste bloquée par un ancien différend entre Bagdad et Erbil. Les autorités kurdes refusent d'ouvrir leur infrastructure sans accord préalable, dénonçant notamment des mesures économiques jugées hostiles et l'inaction du pouvoir central face aux attaques visant leurs installations. L'Irak peine à trouver une solution Ce bras de fer intervient pourtant à un moment critique. Le pétrole représente près de 90 % des ressources de l'État irakien, et toute interruption prolongée fragilise davantage un pays déjà instable. Bagdad tente bien de relancer d'autres infrastructures, comme un pipeline alternatif vers la Turquie, mais les contraintes techniques et politiques rendent cette solution difficile à court terme, notamment en raison du passage sur des territoires contrôlés par le Kurdistan. Au-delà des enjeux économiques, cette crise s'inscrit dans une dynamique régionale plus large. L'Irak, pris entre les tensions opposant les États-Unis et l'Iran, peine à maintenir une position d'équilibre. La présence de milices pro-iraniennes, impliquées dans des attaques contre des sites énergétiques ou des intérêts occidentaux, complique davantage la situation. Malgré les déclarations de neutralité, le pays apparaît de plus en plus comme un terrain indirect du conflit. Les tensions politiques internes ralentissent toute prise de décision. Entre rivalités institutionnelles et processus de formation gouvernementale, les marges de manœuvre restent limitées. Bagdad a même averti les autorités kurdes contre toute implication dans le conflit régional, alors que circulent des spéculations sur d'éventuelles opérations transfrontalières. Malgré ce climat tendu, l'histoire récente montre que la coopération et les compromis restent possibles. Les Kurdes et les autorités fédérales ont déjà su s'allier par le passé face aux crises majeures. Aujourd'hui encore, la nécessité économique et la stabilité du pays pourraient les contraindre à résoudre leurs différends, dans un contexte où l'Irak n'a guère d'autre choix que de préserver son unité.

R. I.

BLACKOUT À CUBA

La Russie prête à fournir toute l'aide possible

UNE PANNE généralisée a privé Cuba d'électricité, conséquence d'un réseau vieillissant et du manque de carburant lié au blocus imposé par le président américain Donald Trump, qui a menacé de «prendre» le pays. La Russie s'est dite prête à fournir son aide. Une panne d'électricité généralisée a plongé Cuba dans le noir le 16 mars, selon les autorités du pays, sur fond d'aggravation de la crise énergétique et économique et d'effondrement de son réseau électrique. Le ministère de l'Énergie et des Mines a signalé sur X que le « réseau électrique national (SEN) est totalement hors service », indiquant que les causes de la panne faisaient l'objet d'une enquête et précisant que « les protocoles de rétablissement sont en cours d'activation ». Dans ses déclarations aux médias, Lázaro Guerra, directeur de l'électricité au ministère, a indiqué que des équipes techniques tentaient de redémarrer plusieurs centrales thermoélectriques pour rétablir l'électricité. « Il faut procéder par étapes pour éviter les revers », a-t-il précisé, expliquant que les systèmes, étant très fragiles, sont susceptibles de subir des pannes. Un réseau électrique à bout de souffle Dans la soirée du 16 mars, les médias cubains ont annoncé le rétablissement du courant pour environ 5 % des habitants de La Havane, soit près de 42 000 abonnés, ainsi que pour plusieurs hôpitaux. Les autorités ont toutefois prévenu que ces rétablissements pourraient rester instables. Le réseau électrique cubain, vieillissant et fortement dégradé, connaît depuis plusieurs années une multiplication des coupures. Pour le gouvernement cubain, les États-Unis sont directement responsables de cette situation à cause du blocus énergétique imposé dans le sillage des menaces de droits de douane agitées par le président Donald Trump en janvier dernier contre tout pays qui fournirait du pétrole à Cuba. Trump pense qu'il aura « l'honneur de conquérir Cuba » Dans un échange avec la presse dans le Bureau ovale le 16 mars, le président américain a déclaré : « Vous savez, j'ai toujours entendu parler des États-Unis et de Cuba. Quand est-ce que les États-Unis vont enfin agir ? » Donald Trump a aussi affirmé : « Je crois que j'aurai… l'honneur de conquérir Cuba ». Il a ajouté : « Que je la libère, que je la prenne ; je pense que je peux en faire ce que je veux. Vous voulez savoir la vérité ? C'est une nation très affaiblie en ce moment », sans apporter de plus amples précisions sur ce qu'il voulait dire exactement par le terme « prendre ». Pour l'heure, les autorités cubaines n'ont pas officiellement réagi à ces déclarations. La Russie prête « à fournir toute l'aide possible » La Russie a de son côté exprimé sa disponibilité pour soutenir Cuba. Le porte-parole du Kremlin, Dmitri Peskov, a indiqué que Moscou restait en contact avec les autorités cubaines « tant au niveau des experts qu'au niveau opérationnel », rappelant que Cuba est un État souverain et indépendant qui subit de graves défis économiques et humanitaires. « Bien sûr, nous sommes prêts à fournir toute l'aide possible », a-t-il déclaré, dénonçant par ailleurs l'« embargo étouffant » imposé par Washington à l'île..

R. I.

DOUCEURS DE L'AÏD À CONSTANTINE

Gâteaux maison en vogue

À L'APPROCHE de l'Aïd el-Fitr, de nombreuses femmes transforment leur passion pour la pâtisserie en une activité rentable, attirant ainsi de plus en plus de familles qui préfèrent commander des gâteaux traditionnels auprès de pâtissières à domicile.

Une tendance qui s'est largement développée ces dernières années, portée, notamment par l'essor des réseaux sociaux où les pages dédiées aux pâtisseries traditionnelles et odernes se multiplient et les photos de makrout, ghribia, sablés décorés ou encore, cornes de gazelle et baklaoua, soigneusement présentées, attirent souvent des centaines d'abonnés.

Ferdous, avocate, explique avoir choisi de passer commande auprès d'une pâtissière travaillant à domicile après avoir découvert ses réalisations sur les réseaux sociaux.

Bibiya, femme au foyer spécialisée dans la préparation de gâteaux traditionnels, affirme que cette activité lui permet non seulement d'exprimer sa passion pour la pâtisserie, mais aussi de contribuer aux revenus du ménage, notamment durant les périodes de forte demande.

A l'approche de l'Aïd, certaines pâtissières sont parfois contraintes de clôturer les commandes plusieurs jours avant la fin du mois de Ramadhan afin de pouvoir répondre aux demandes des clientes. Samira, enseignante, confie pour sa part avoir dû passer sa commande bien à l'avance auprès d'une pâtissière à domicile afin de s'assurer de disposer d'un assortiment de gâteaux pour accueillir ses invités le jour de la fête. Pour répondre aux attentes de leur clientèle, plusieurs pâtissières proposent désormais des « box de gâteaux de l'Aïd », composées de différentes variétés de douceurs.

Cette activité illustre l'émergence de nouvelles formes de l'auto entrepreneuriat domestique, rendues possibles grâce aux réseaux sociaux, permettant à de nombreuses femmes de concilier vie familiale et activité génératrice de revenus. **R.R.**

PROJETS DE DÉVELOPPEMENT À TIZI-OUZOU

Une mission d'information parlementaire sur le terrain

Une mission d'information parlementaire est arrivée ce lundi matin à Tizi-Ouzou pour s'enquérir de l'état d'avancement des projets relevant des secteurs de l'Éducation nationale, de la formation et de l'enseignement professionnels, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique ainsi que des Affaires religieuses et des Waqfs.



Accueillie par le wali, Abou Bakkar Essedik Boucetta et le Président de l'APW, Youcef Sid Ali, la délégation parlementaire, composée de trois membres de la Commission de l'éducation nationale, de la formation et de l'enseignement professionnels de l'enseignement supérieur et des affaires religieuses, est arrivée dans la matinée au siège de la wilaya de Tizi-Ouzou. Sa mission de deux jours porte sur l'inspection, l'évaluation et le contrôle des projets relevant des secteurs concernés. Présidée par M. Belkhir Zakaria, la mission parlementaire a entamé sa visite de deux jours par une rencontre avec les responsables des secteurs concernés lesquels ont présenté un état des lieux de leurs institutions respectives. Au cours de cette visite, elle a eu et aura à inspecter plusieurs projets et rencontrer les représentants des parents d'élèves et le syndicat des Imams.

Les députés ont consacré le premier jour de cette visite au chef-lieu de la wilaya et plus exactement au secteur de l'éducation nationale. Et dans ce cadre précis, la délégation s'est déplacée d'abord aux Lycées « Colonel Amirouche », après sa reconstruction, et « El Khansa » toujours en chantier avant de se rendre aux collèges « Halliche » de la nouvelle-ville et d'Azib Ahmed, sis dans la banlieue sud de la ville. Après avoir visité ces lycées et collèges, les parlementaires ont pris la direction du village de Boumhala, dans la commune de Sidi-Namaâne pour s'imprégner de la situation de l'école primaire.

De retour de Sidi-Namaâne, les parlementaires ont pris la direction de la résidence universitaire de Tamda (Ouaguenoun) où ils ont partagé le repas d'El Iftar avec les étudiants.

Concernant le programme de cette seconde journée, il doit être consacré au secteur des Affaires religieuses et des Waqfs avec la visite et rencontre avec les étudiants et personnels de l'nstitut national de formation des cadres religieux Sidi Abderahmane al Illouli à Illoula Oumalou, des mosquées « Touba » de Draâ-Ben-Khedda, « El Atik » et « Cherfaoui El Azhari » du chef-lieu de wilaya et les zaouiates de Sidi Ali Moussa, commune de Souk El Thenine et Sidi Mansour, commune de Timizart.

C'est dans l'espace de celle-ci, dernière étape, qu'est prévue aussi la rupture du jeun.

A relever qu'en marge de cette visite à Tizi-Ouzou, qui intervient après celles effectuées dans les wilayas de Bouira et Béjaïa, le président de la commission parlementaire, Belkhir Zakaria, a déclaré qu'il s'agissait d'une visite de coopération visant à prendre en compte les préoccupations et les doléances au niveau locale pour les transmettre aux hautes autorités du pays, mais aussi à trouver des solutions scientifiques pour développer les quatre secteurs.

Il a indiqué également que cette visite se veut un enrichissement de l'expérience de la wilaya de Tizi-Ouzou dans les secteurs concernés. « Nous voulons aussi nous imprégner et nous enrichir de l'expérience de la wilaya de Tizi-Ouzou quant aux performances dans les secteurs de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur de cette wilaya qui tient le haut du podium depuis de longues années », a-t-il affirmé avant de conclure : « l'expérience et le vécu de cette wilaya, nous comptons les transmettre aux autres wilayas du pays ».

Saïd Tissegouine

DÉVELOPPEMENT DE MOSTAGANEM

Près de 40 milliards de centimes mobilisés

UNE ENVELOPPE de 38 milliards de centimes a été mobilisée pour la réalisation de 27 projets de développement à travers les communes de Sidi Lakhdar, Hadjadj et Ben Abdelmalek Ramdane, relevant de la daïra de Sidi Lakhdar dans la wilaya de Mostaganem. Ces opérations, inscrites dans le cadre du programme de soutien au développement social et économique des communes au titre de l'année 2026, s'intéressent particulièrement aux secteurs des travaux publics, de l'assainissement, de l'aménagement urbain et des équipements publics, dans l'objectif d'améliorer le cadre de vie des habitants, a indiqué hier un communiqué de la wilaya.

La commune de Sidi Lakhdar a bénéficié de six opérations pour une enveloppe de 13,200 milliards de centimes. Ces interventions visent en particulier la réalisation du réseau d'assainissement, la réhabilitation du chemin communal n°11, ainsi que la remise en état du chemin communal n°20.

Le programme inclut en outre des opérations pour faciliter la mobilité et renforcer les infrastructures de base dans plusieurs douars, tout en améliorant l'accès aux services essentiels pour les habitants et en modernisant certaines zones rurales.

La commune de Hadjadj a, pour sa part, bénéficié de neuf opérations pour un montant de 11 milliards et 800 millions de centimes. Ces projets portent principalement sur l'amélioration des pistes et routes communales, l'extension partielle du réseau d'assainissement et divers aménagements urbains dans plusieurs quartiers, permettant un meilleur confort pour les habitants et une meilleure organisation des espaces urbains.

Le schéma de développement inclut également le renforcement de l'éclairage public à travers le centre de la commune et plusieurs localités rurales.

La commune de Ben Abdelmalek Ramdane a, quant à elle, bénéficié de douze opérations pour une enveloppe de 13,200 milliards de centimes. Les projets traitent essentiellement de la réhabilitation et de l'aménagement de pistes dans plusieurs douars, l'extension du réseau d'assainissement, la création de salles de classe et des travaux d'aménagement urbain dans différents quartiers, favorisant l'amélioration du cadre de vie et le développement éducatif et social, y compris l'aménagement de l'entrée sud de la commune.

Les autorités locales de la daïra de Sidi Lakhdar poursuivent, en coordination avec les services techniques concernés, le suivi de la mise en place des chantiers et l'inspection des projets sur le terrain, avec l'objectif de garantir le respect des normes techniques et des délais de réalisation afin d'assurer la livraison de ces opérations au profit des habitants de la région.

Brahim Mazi

PROTECTION DU CONSOMMATEUR

Blida renforce la sensibilisation citoyenne

À L'OCCASION de la célébration de la Journée mondiale des droits des consommateurs, dont le slogan était « Produits sûrs, consommateurs confiants », la direction du commerce de la wilaya de Blida a organisé, avant-hier, une journée de sensibilisation. Cette initiative, abritée à la place de la Liberté, au centre-ville de Blida, a permis aux différents services et organismes participants de prodiguer conseils et orientations aux citoyens sur la consommation et la protection du consommateur, a indiqué le chef du service de la protection du consommateur et de la répression des fraudes à la direction du commerce, Mohamed Hadj Mehdi. Cette activité a également constitué une occasion pour expliquer les huit droits fondamentaux du consommateur reconnus par l'Organisation des Nations unies (ONU), notamment le droit au choix, à l'information, à la sécurité, à l'éducation, à la garantie et à un environnement sain, selon le même responsable. La manifestation, organisée en coordination avec plusieurs partenaires, dont les secteurs de l'agriculture, de la santé, de l'environnement et de la solidarité, ainsi que des associations professionnelles et les Scouts musulmans algériens (SMA), a donné lieu à la distribution de dépliants et de supports d'information, ainsi qu'à des échanges avec les citoyens afin de promouvoir une culture de consommation responsable et de renforcer la protection du consommateur. Hadj Mehdi a ajouté que cette journée s'inscrit dans le cadre du programme annuel de sensibilisation mené par les services du commerce avec leurs partenaires, relevant que ces efforts ont contribué à des résultats positifs, notamment la baisse des cas d'intoxications alimentaires, passés à moins de 100 en 2025, contre des niveaux plus élevés les années précédentes. **T. Bouhamidi**

6E ÉDITION DU FESTIVAL DU CHANT RELIGIEUX DES JEUNES

Des talents de l'Inchad distingués au Palais des expositions

La 6e édition du Festival du chant religieux des jeunes a baissé le rideau, lundi soir à Alger, au terme de près d'un mois de compétitions et de prestations dédiées à l'Inchad.



Organisée au Palais des expositions des Pins maritimes dans le cadre des soirées de Ramadhan 2026, la cérémonie de clôture a été marquée par l'annonce des lauréats dans les différentes catégories. L'évènement a été tenu en présence d'un représentant du ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse, Mustapha Hidaoui, du directeur de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs de la wilaya d'Alger, Mohamed Lamine Saad, de la directrice de la Culture de la wilaya d'Alger, Yamina Bendaoud, ainsi que de cadres d'établissements de jeunesse. Réunissant plusieurs troupes issues de la wilaya d'Alger, cette édition a mis en lumière la vitalité du chant religieux chez les jeunes et confirmé son rôle comme espace d'expression artistique et de valorisation identitaire.

S'exprimant à cette occasion, M. Saad a indiqué que ce festival se veut une «tribune de mise en valeur des jeunes talents dans le domaine de l›Inchad, leur permettant d'exprimer à l'unisson l'identité de l'Algérie».

C'est également un moyen d›»encourager les jeunes à s'impliquer dans les initiatives nationales», a-t-il ajouté, qualifiant les mounchidine algériens d›»ambassadeurs de l'Algérie en tout lieu».

Les troupes qualifiées pour ce prime final ont livré leurs prestations devant un jury, présidé par Smail Hadj Kouider, secondé par Réda Brahim et Nadji Raïd.

Dans la catégorie des plus de 16 ans, le premier prix de la meilleure interprétation est revenu à la troupe du Centre culturel Aïssa-Messaoudi d'Hussein Dey, le deuxième à la troupe «Ranim» de la Maison de jeunes de Kouba et le troisième prix à la troupe «El Hanadjer Edhahabia» de Zeralda. Dans la catégorie des moins de 16 ans, la troupe «Anadel Hammamet» a décroché le premier prix de la meilleure interprétation, alors que le deuxième prix est revenu à la troupe «El Ihssan» de Rouiba, relevant des Scouts musulmans algériens (SMA), et le troisième à la troupe de l'association «Ranim».

Cette édition a aussi été marquée par la remise de prix d'excellence aux troupes participantes dans diverses catégories comme la créativité artistique, la performance collective et individuelle et les voix

montantes, en plus du prix de la meilleure tenue traditionnelle du patrimoine algérien et du prix de la meilleure tenue pour le Ramadhan. Cette 6e édition du Festival du chant religieux des jeunes (18 février-16 mars) a été organisée sous l'égide du ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la Jeunesse, Mustapha Hidaoui, et du ministre, wali d'Alger, Mohamed Abdenour Rabehi, à l'initiative de la direction de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs de la wilaya et de la Ligue d'animation du temps libre des jeunes.

A. B. / Agence

UN RÉPERTOIRE CLASSIQUE REVISITÉ

Zakia Kara Terki Offre un récital andalou à Alger

LA DIVA de la chanson andalouse Zakia Kara Terki a animé, lundi soir au Théâtre national Mahieddine-Bachtarzi à Alger, un concert empreint de maîtrise et de raffinement, devant un public très attentif. Portée par une voix maîtrisée et une interprétation fidèle aux canons du genre, la cantatrice a revisité une quinzaine de pièces puisées dans les répertoires aroubi, m'dih et classique, naviguant entre les modes Araq, Sika et Raml El Maya.

Organisé sous l'égide du ministère de la Culture et des Arts, le concert a été programmé par le TNA dans le cadre de son programme d'animation des soirées du mois sacré du Ramadhan.

Vêtue d'un ensemble en soie noire, orné de strass argentées, la chanteuse à la voix suave a en efft entonné, mandole à la main, une quinzaine de M'dihs, aroubi et autres classiques de la musique andalouse, dans les modes Araq, Sika, Raml El Maya et Moual des écoles Senâa d'Alger et Ghernati de Tlemcen.

Invitant le public à une randonnée onirique dédiée à l'évocation de la joie de se retrouver, l'amour, la célébration de l'autre et du partage, l'artiste a interprété, entre autres



pièces, «Alguit ana khoudet», «Ma teftaker», «Ya men dara», «Koullif'tou bi badri», «Dir el oqar « et «Hanina», pour conclure dans la cadence ternaire du berouali avec quelques kh'lasset. Dans le lyrisme poétique des différents titres consacrés à travers les siècles par les grands maîtres et poètes de cette musique savante, la chanteuse était soutenue par son orchestre formé d'ancien musiciens chevronnés, avec notamment, Mohamed Said Belkhier au piano, Salim Bradaï et Djamel Kebladj aux violons altos, Krimou au banjo, Moulay Tidjani à la derbouka et Kamel Si Saber au tar.

Savourant tous les moments du spectacle dans la délectation, le public a interagi avec la cantatrice, durant le récital et à l'issue de la soirée, la remerciant avec des salves d'applaudissements et des youyous nourris.

Longtemps imprégnée par l'Ecole Gharnati de Tlemcen, Zakia Kara Terki s'est établie à Alger en 1978 pour se fixer pour unique objectif, la maîtrise des contenus savants de l'Ecole Sanâa, rejoignant, pour ce faire, l'association «El Djazaïria El Moussiliya» puis en 1980, celle d'»El Fakhardjia» où elle eut comme professeur, El Hadj Hamidou Djaïdir (1923-2004).

En 1996, elle forme son propre orchestre et s'investit totalement dans une carrière solo, comptant depuis, sept opus qui englobent les contenus des écoles de Tlemcen et d'Alger.

A. B. / Agence

PRIX «ALI MAÂCHI» 2026

Le délai de candidature repoussé au 31 mars

LE MINISTÈRE de la Culture et des Arts a annoncé dans un communiqué la prolongation des délais de dépôt des candidatures pour le Prix du Président de la République pour les jeunes créateurs «Ali Maâchi 2026», repoussant l'échéance au 31 mars prochain. Cette décision vise à offrir une marge supplémentaire aux jeunes talents pour finaliser et soumettre leurs œuvres dans de meilleures conditions. Selon le document, cette extension s'inscrit dans une volonté d'élargir la participation et de permettre au plus grand nombre de créateurs de concourir à cette distinction nationale dédiée à la promotion de la jeune scène artistique. Le prix «Ali Maâchi» demeure l'un des principaux dispositifs institutionnels d'encouragement à la création, couvrant plusieurs disciplines artistiques et culturelles. Ce concours s'adresse aux jeunes artistes souhaitant faire valoir leurs productions dans des domaines variés, allant de la musique aux arts visuels, en passant par la littérature et les arts de la scène. Il constitue également une plateforme de visibilité pour les nouvelles générations, appelées à porter le renouvellement du paysage culturel national.

A. B.



LIGUE 1 MOBILIS

Le sprint pour le titre et le maintien s'intensifie

À sept journées de la tombée de rideau, la 24e journée de la Ligue 1 débutera avec cinq des huit matchs au programme ce mardi et mercredi.



Cinq des huit matchs au programme ce mardi et mercredi se joueront en présence du public alors que les trois autres se joueront à huis clos. En effet, les trois rencontres prévues à huis clos sont les suivantes : ESM-PAC, JSK-JSS et CRB-ASO. Quant aux autres, dont celui du leader actuel, le MC Alger, qui recevra l'USM Khenchela, ils sont programmés en présence du public, sachant que seuls les supporters de l'équipe qui reçoit seront présents dans les gradins, suivant la décision de la Fédération algérienne de football (FAF).

Le Doyen, qui est bien proche du titre de champion, s'est séparé de son coach Rulani Mokwena, poursuivi en justice à Alger, sera dirigé sur le banc par le successeur du coach sud-africain, le Tunisien Khaled Benyahia. Ce dernier a signé un contrat jusqu'en 2027. Juste après le départ de Mokwena, le président Hadj Redjem a demandé à ses joueurs de rester unis. Cette nouvelle nomination fait vraiment plaisir à trois joueurs mouloudéens qui étaient marginalisés par Mokwena, et qui pourraient donc bien se voir titularisés par le nouveau coach, Benyahia, qui connaît parfaitement l'équipe mouloudéenne.

Du côté de Khenchela, les joueurs du coach Dziri Bilal sont bien revigorés, après leur dernier succès face à la JS Kabylie. Dziri et ses joueurs comptent rééditer l'exploit de l'année dernière où ils ont accroché les Vert et Rouge algérois à Alger. Or cette année, au stade Hamam Amar, le MCA s'est imposé face aux Khenchelis. …Par ailleurs, plusieurs duels intéressants sont inscrits au programme de cette 24e journée de Ligue 1 Mobilis, à commencer par le choc Olympique Akbou – CS Constantine. La JS Saoura, principal concurrent du club de la Soummam pour la troisième place, sera quant à elle appelée à affronter mercredi soir à Tizi-Ouzou (22h00) la JS Kabylie, dont le besoin des trois points est plus qu'important afin de remonter au classement.

D'autre part, le choc USM Alger – ES Sétif, entre deux formations actuellement ex aequo à la 12e place du classement général, avec 26 points pour chaque club, s'annonce bien indécis. C'est le même cas pour le CR Belouizdad qui reçoit l'ASO Chlef, car lui aussi revient d'Égypte, où il a fourni énormément d'énergie pour revenir avec un nul (1-1) de son duel contre Al Masry, en quart de finale aller de la C3. Un manque de fraîcheur dans lequel essayera de battre l'ASO, pour s'éloigner un peu plus de la zone de turbulences et afin d'assurer son maintien à l'avance. Autre duel capital pour la survie en Ligue 1 Mobilis, le choc des mal classés (14es), entre l'ES Mostaganem et le Paradou AC, ce mardi à partir de 15h00 et à huis clos. Un match important pour deux clubs qui jouent une de leurs dernières chances de survie en Ligue 1, et particulièrement pour le club hôte. Parmi les autres duels, on citera celui entre le MC Oran et le MC El Bayadh, ainsi que le déplacement du MB Rouissat (11e) chez l'ES Ben Aknoun (6e).

JSK : ouverture d'un appel à candidature pour le poste de DTS

LA JS KABYLIE a annoncé, lundi, l'ouverture d'un appel à candidature pour le poste de Directeur technique sportif (DTS), dans le cadre de la mise en œuvre des décisions du Conseil d'administration de la SSPA visant à restructurer l'organisation sportive du club.Dans un communiqué, la direction précise que le futur DTS sera rattaché au président du Conseil d'administration, Adel Boudedja, et aura pour mission principale de définir, piloter et garantir la mise en œuvre de la politique sportive du club, tout en assurant la cohérence entre la formation, l'équipe première et les objectifs stratégiques fixés par la direction. Le responsable sera également chargé de superviser l'ensemble des staffs techniques, de participer à la politique de recrutement, de développer la formation et la détection des jeunes talents, ainsi que d'assurer le suivi et l'évaluation des performances sportives des différentes équipes.

La direction de la JSK indique que les dossiers de candidature devront être transmis au plus tard le 25 mars 2026, ajoutant que les candidatures seront examinées conformément aux procédures internes du club.

MESSAOUDI (JSK) ÉCOPE DE QUATRE MATCHS DE SUSPENSION

La commission de discipline de la LFP a dévoilé, lundi soir, ses décisions relatives aux rencontres de la 23e journée journée du championnat de Ligue 1 Mobilis, disputées vendredi et samedi. La sanction la plus lourde concerne l'attaquant de la JS Kabylie, Billel Messaoudi, suspendu quatre matchs dont un avec sursis pour insultes envers l'arbitre, en plus d'une amende de 40.000 dinars. L'avant-centre des Canaris manquera ainsi plusieurs rendez-vous importants de son équipe en championnat. Messaoudi a été expulsé en fin de match (89'), lors de la défaite concédée vendredi en déplacement face à l'USM Khenchela (2-1). Par ailleurs, la commission de discipline a prononcé plusieurs autres sanctions visant différents clubs. La lanterne rouge, le MC El-Bayadh, a été sanctionné d'une amende financière de 800.000 dinars pour jets de fumigènes sur la pelouse sans dommages physiques (4e infraction). De son côté, le leader du championnat, le MC Alger, s'est vu infliger une amende de 100.000 dinars en raison du refus des joueurs de se rendre dans la zone mixte à l'issue de la victoire décrochée face au Paradou AC (2-0), au stade du 20-août. La commission a aussi infligé des suspensions à certains joueurs pour contestation de décisions arbitrales et comportement antisportif, conformément aux rapports établis par les arbitres et les délégués des matchs.

Algérie U23 : Le plan de Rafik Saïfi

L'ÉQUIPE nationale U23, qui regroupent les jeunes nés à partir de 2005, animera un stage en mars pour jouer deux rencontres amicales contre son homologue de la RD Congo. Pour ce rassemblement, Rafik Saïfi, détenteur d'une licence Pro AFC et désigné sélectionneur des "espoirs" par la FAF, a décidé de faire appel à quelques joueurs évoluant à l'étranger. Amin Chiakha, déjà passé par les A de l'EN, fait partie de ses plans. Toutefois, l'ambition de Saïfi pour construire une équipe compétitive peut se heurter aux règlements qui n'obligent pas les clubs à libérer leurs jeunes joueurs quand il ne s'agit pas de la sélection première. Comme nous l'avions révélé il y a deux jours, Chiakha figure sur la liste de Saïfi pour le regroupement des U23 qui débutera le 23 du mois en cours au Centre technique national (CTN) de Sidi Moussa. L'avant-centre de 20 ans connaît parfaitement les lieux puisqu'il les a déjà foulés avec la sélection principale. Mais il n'y a aucune certitude pour le voir honorer sa sélection chez les potentiels olympiques. En effet, Rosenborg BK n'est pas dans l'obligation de le rendre disponible pour les U23 algériens. Aussi, on apprend que Daryll Benlahlou, qui évolue avec les U19 de l'Olympique Lyonnais, fait partie des convoqués. Le Lyonnais attend d'obtenir son passeport algérien pour finaliser sa venue. Cependant, il lui faudra aussi l'aval de la direction des Gones pour faire le voyage. Ces jeunes, surtout ceux qui ne sont pas encore confirmés, peuvent porter préjudice à leur avenir en club si jamais ils forcent leur arrivée en sélection d'Algérie avec un une réglementation FIFA qui ne les protège pas vraiment en cas de souci.

De ce fait, Saïfi devra donc composer avec cette contrainte administrative pour construire une sélection susceptible de se qualifier aux Jeux Olympiques 2028 de Los Angeles (Etats-Unis). Pas facile. Surtout que la cohésion dépendra de la présence constante des joueurs lors des rassemblements. Celle-ci est primordiale pour travailler les automatismes et bâtir un groupe qui s'entend bien.

MONDIAL 2026 .EN ROUTE VERS LES USA

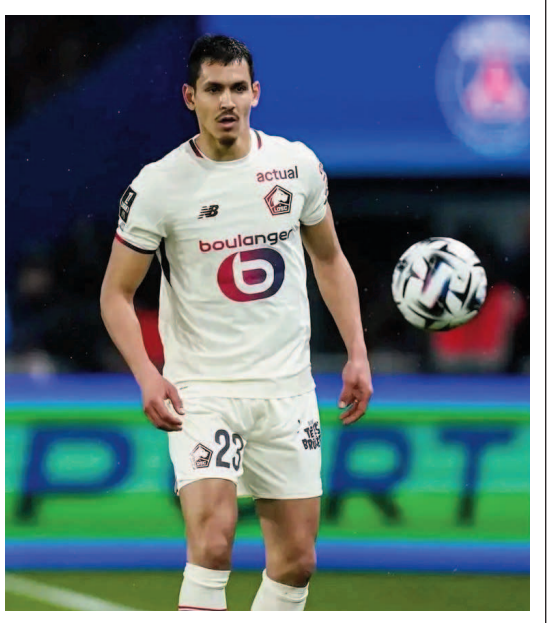
Petkovic mise sur la continuité et quelques surprises

La trêve internationale à venir sera la dernière avant la Coupe du Monde 2026. Pour Vladimir Petković et les Verts, elle revêt donc une importance particulière. Le Guatemala le 27 mars à Gènes, l'Uruguay le 31 à Turin. Tel est le programme d'une Équipe Nationale qui va se retrouver pour la première fois depuis la Coupe d'Afrique des Nations 2025, qu'elle a dû quitter en quarts de finale suite à sa défaite face au Nigeria (2-0).



Depuis lors, Petković a pu observer ses éléments connaître des fortunes très (très) diverses. Certains, blessés durant la compétition (Chergui, Hadjam, Bennacer) n'ont tout simplement pas rejoué. D'autres, comme Boudaoui ou Belghali, ont connu blessure, départ avorté ou autre élément défavorable. À l'approche du Mondial, le choix est donc le suivant : faut-il renouveler encore davantage cet effectif et profiter de cette trêve pour tenter de voir une dernière fois certains, ou faut-il tenter de redonner confiance et continuer à bâtir sur des automatismes assez intéressants et aperçus au Maroc ? Procédons donc par étape. Dans les cages, Luca Zidane semble être confirmé dans un rôle de numéro 1, ce même s'il vit une saison galère en seconde division espagnole, où son club n'a fait que jouer pour sa survie. Derrière lui en revanche, les cartes sont rebattues : Oussama Benbot a jeté l'éponge, lassé d'être relégué sur le banc, et Anthony Mandrea est toujours le gardien de Caen, modeste 12ème de troisième division française. Forcément, le besoin de créer de la concurrence à ce poste si problématique se pose. En L1 Mobilis, nombreux sont ceux qui mériteraient d'être vus, comme Merbah, Chaâl, Hadid, le jeune Yesli, ou Bouhalfaya. Les rumeurs insistantes font part d'une volonté de la FAF de sécuriser Marvin Mastil, joueur de D2 Suisse. Quoi qu'il en soit, il y aura de nouveaux gardiens. En défense centrale, beaucoup ont apprécié les entrées de Zineddine Belaïd lors de la CAN et souhaiteraient le voir jouer davantage. Plus décrié, Mohamed Amine Tougaï est sur une bonne dynamique en club. Tous deux viendraient accompagner les habituels roublards que sont Mandi et Bensebaïni, évidemment indispensables, mais la porte est ouverte à la discussion derrière eux, notamment avec les absences de Jaouen Hadjam et Samir Chergui qui sont aussi habitués à jouer dans l'axe (défense à trois ou à deux pour Chergui). Le retour de Sohaib Naïr est l'une des pistes les plus évidentes, mais lui n'est pas capable de jouer latéral. Les options Abdelkader Bedrane, ex-taulier des Verts, Achref Abada, souvent annoncé proche de la sélection, ou Mohamed Amine Madani, qu'apprécie Petković, ne sont pas à écarter non plus, tout comme celle de Chouaib Keddad. Il semble cependant qu'il n'y aura qu'un seul autre central et qu'il faille donc faire un choix fort. Côté latéraux, et sans ni Atal, ni Belghali, ni Hadjam, ni Chergui, il est clair qu'il y aura beaucoup de changement par rapport à la CAN. Kevin Guitoun pourrait par exemple être de retour et Rafik Messali découvrir l'EN, même s'il est à peine en train de revenir de blessure. À gauche, Mehdi Dorval et Rayan Aït-Nouri pourraient suffire, ce d'autant plus que Dorval est à l'origine un latéral... droit. Ismaël Bennacer, out. Hichem Boudaoui, un mois et demi sans jouer. Himad Abdelli, ne joue pas à Marseille. Trois potentiels titulaires qui ont souffert lors de l'après CAN et pour qui il faudra faire des choix. Il est probable qu'Abdelli et Boudaoui en soient, ne serait-ce que pour les faire retrouver le rythme, mais il n'est pas non plus impossible que le nouveau joueur de l'OM soit écarté, lui qui avait été rappelé à la dernière seconde pour remplacer Houssem Aouar, depuis revenu en pleine forme et très apprécié du coach. Les autres éléments (Zorgane, Chaïbi, Zerrouki, Maza) allant bien et ayant pu enchaîner, il n'y aura donc finalement qu'un ou deux changements possibles et probablement pas pour permettre à Nabil Bentaleb de revenir. Il faudra jeter un oeil très attentif du côté d'Adil Aouchiche, en feu avec Schalke 04 et au profil similaire à celui d'Aouar (capable de jouer relayeur, 10, ou ailier gauche) mais également penser à Yacine Titraoui, qui n'a pas joué la CAN. Yassine Benzia semble s'être éloigné de la sélection.

Mandi, 34 ans et plus fort que jamais



À 34 ANS, Aïssa Mandi continue de surprendre. L'international algérien brille cette saison sous les couleurs du LOSC, confirmant match après match qu'il traverse l'une des meilleures périodes de sa carrière. Dimanche soir, contre le Stade Rennais, le défenseur central a encore été décisif, renforçant sa position en vue du grand rendez-vous de la Coupe du Monde. Titulaire indiscutable depuis le début de la saison, Mandi bénéficie de la pleine confiance de Bruno Genesio, qui lui a confié le brassard de capitaine lors de la dernière rencontre. Sa régularité et son leadership sur le terrain font de lui un pilier du dispositif lillois. Après avoir quitté le Real Betis, Mandi a trouvé à Lille un environnement propice pour s'épanouir. En cette deuxième saison consécutive dans le Nord de la France, il a disputé 31 matchs toutes compétitions confondues, entre Ligue 1 et Ligue Europa, et s'est imposé comme un titulaire incontournable. Mais sa valeur ne se mesure pas seulement sur le terrain. L'ancien joueur du Real Betis a su gagner le cœur des supporters. Ses performances sont régulièrement saluées par la presse locale. Le Petit Lillois l'a même désigné comme l'un des meilleurs joueurs du match contre Rennes, soulignant son positionnement stratégique et son rôle de leader. Avec la sélection nationale, Mandi semble lui aussi en position de force. Après avoir surmonté les critiques du passé, il est en passe de conserver sa place de titulaire dans l'axe de la défense, aux côtés de Ramy Bensebaïni. Vladimir Petković, le sélectionneur national, considère Mandi comme un élément clé, et aucune modification n'est envisagée avant la Coupe du Monde, sauf événement imprévu.

Galatasaray passe à l'offensive pour Bensebaïni

RAMY BENSEBAÏNI pourrait bien faire parler de lui cet été. Selon la presse turque, la direction de Galatasaray a inscrit le nom de l'international algérien sur sa liste de cibles pour le prochain mercato, en coordination avec l'entraîneur Okan Buruk. Le défenseur de 30 ans, natif de Constantine, arrive dans la dernière année de son contrat avec le Borussia Dortmund, qui court jusqu'au 30 juin 2027. Pour l'instant, la direction allemande n'a toujours pas proposé de prolongation, laissant planer l'incertitude sur son avenir et ouvrant la porte à d'éventuels transferts. En Europe, les clubs cherchent généralement à sécuriser leurs joueurs avant la dernière année de contrat afin d'éviter un départ gratuit ou, le cas échéant, de pouvoir les vendre. Bensebaïni se retrouve donc dans une situation délicate mais pleine d'opportunités. Lors du dernier mercato hivernal, Dortmund avait refusé de laisser partir le défenseur, malgré l'intérêt de Galatasaray, préférant conserver ses services jusqu'à l'été. Aujourd'hui, la presse turque confirme que le club stambouliote reste attentif et souhaite avancer sur ce dossier, en visant un transfert financièrement raisonnable. Pour Bensebaïni, la décision ne sera pas précipitée. L'été s'annonce crucial, avec sa première participation à la Coupe du Monde. Une vitrine idéale pour attirer l'attention de clubs plus prestigieux ou convaincre Dortmund de lui proposer une prolongation de contrat.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME, DE LA VILLE
ET DE L'AMENAGEMENT DE TERRITOIRE
WILAYA DE TIPASA
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS
NIF : 099842019001818

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES
N°/2026

La Direction des Equipements Publics de la Wilaya de Tipaza lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour:
Réalisation d'une école primaire type 2 au niveau du site des 1200 LLV, commune de Bouismail, Wilaya de Tipaza (Cités d'habitat intégrées 2026).

Les entreprises ayant :
Conditions professionnelles :
*** Un certificat de qualification et de classification professionnelle spécialité « Bâtiment » comme activité Principale, catégorie quatre (04) ou plus .**
ou
*** un certificat de qualification et de classification professionnelle spécialité Activité secendaire « Bâtiment », catégorie cinq (05) ou plus**
Conditions financières :
*** Ayant un Moyen de chiffre d'affaire des trois dernières années justifié par les bilans financiers ou C20 visés par les services des impôts supérieur ou égales à : 50.000.000.00 DA.**
Conditions techniques :
*** Réaliser au moins un projet dans le domaine de batiment (catégorie A ou plus), justifié par des attestations de bonne exécution délivrées par un maitre d'ouvrage public ou des entreprises publiques.**

- ✓ **Les soumissionnaires doivent adaptés le système de travail d'équipe 3x8 et renforcer le chantier en mains d'œuvres.**
- ✓ **Dans le cas l'entreprise quaalifiée techniquement et la moins disente et qui propose dans son offre un delai superieur à 06 mois, une note 0 sera attribuée à cete derniere, l'attribution provisoire sera avec un delai de 06 mois et dans le cas de refus par cette entreprise l'offre sera ecarté.**

Les entreprises peuvent soumissionner pour un ou plusieurs projets programme cités d'habitat intégrées 2026 avec moyens matériels et humains destin et serra retenue pour un ou plusieurs projets suivant la chronologie des projets.

-Les entreprises intéressées peuvent retirer le cahier des charges auprès de la Direction des équipements publics de la wilaya de Tipasa, Le cahier des charges doit être retiré par le soumissionnaire ou son représentant dûment désigné.

La durée de préparation des offres est fixée **dix (10)jours** à compter de la première parution de l'avis d'appel d'offres dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP) , la presse écrite ou la presse éléctronique jusqu'à 12H00 mn .Si cette date coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal la durée de préparation des offres sera prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

La date de dépôt des offres est fixée **le dixième (10 ème)** jour à compter de la première parution de l'avis d'appel d'offres dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP) , la presse écrite ou la presse éléctronique jusqu'à 12 h 00 mn. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date de dépôt des offres sera reportée au jour ouvrable suivant à la même heure jusqu'à 12 h 00 mn.

Les offres seront déposées à la **DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS DE LA WILAYA DE TIPASA.CITE ADMINISTRATIVE TIPASA**. Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées, parfaitement fermées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « **dossier de candidature** », « **offre technique** »ou « **offre financière**» selon le cas. Les enveloppes sont mises dans une autre enveloppe parfaitement fermée et anonyme, comportant l'écriture:

A MONSIEUR LE DIRECTEUR DES EQUIPEMENTS PUBLICS DE LA WILAYA DE TIPASA
SOUMISSION A NE PAS OUVRIR SAUF PAR
LA COMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET D'EVALUATION DES OFFRES
AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES.
N°...../2026.
REALISATION D'UNE ECOLE PRIMAIRE TYPE 2 AU NIVEAU DU SITE DES 1200 LLV, COMMUNE DE BOUISMAIL, WILAYA DE TIPAZA (CITES D'HABITAT INTEGREES 2026).

Les offres doivent être accompagnées des pièces suivantes :

1 / : le dossier de candidature contient :
1. Une déclaration de candidature (remplie, signée, datée et cachetée).
2. Une déclaration de probité (remplie, signée, datée et cachetée).
3. Une copie du statut pour les sociétés. SARL-EURL-SNC-SPA
4. Une copie des documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.
5. Une copie de registre de commerce électronique portant le code de l'activité.
6. Une copie de certificat de qualification et de classification professionnelle spécialité:
 Activité principale « Bâtiment », catégorie qutre (04) ou plus.
 Activité secondaire « Bâtiment », catégorie cinq (05) ou plus.
7. Casier judiciaire en cour de validité.
8. Attestation de mise à jour CNAS-CASNOS-CACOBATH en cour de validité.
9. Une copie de l'extrait de rôles de l'année en cours apuré ou calendrier de paiement valide .
10. Une copie de numéro d'identification Fiscale (NIF).
11. Une copie de numéro d'identification Statistique (NIS).
12. Références professionnelles délivrées par maitre d'ouvrage public ou des entreprises publiques (Attestations de bonne exécution).
13. Capacités financières de l'entreprise, (justifiées par les bilans financiers des trois (03) dernières années dument visés par les services des impôts)
14. Chiffre d'affaires des trois dernières années. dument cacheté par le service des impôts C20
15. Copie de l'attestation de dépôt des comptes sociaux pour le cas d'une SARL-EURL-SNC-SPA
16. Copie de l'attestation d'affiliation CNAS en cours de validité avec les diplomes des moyens humains.
17. Liste des moyens materiels justifiés par cartes grise et l'assurance en cours de validité pour materiels roulants et facture d'achat pour materiels non roulants.
18. Les documents permettant de justifier les capacitées des candidats.

2/ : L'offre technique contient :
1. Une déclaration à souscrire **(rempli, cachetée et signée).**
2. Planning prévisionnel des travaux
3. Le cahier des charges qui doit porter à la dernière page, la mention manuscrite «lu et accepte »
4. Mémoire technique doit être **(rempli, cacheté et signé) selon le model ci-joint et suivant les pièces présenté par l'entreprise.**

3 / : L'offre financière contient :
1. Lettre de soumission **(rempli, cachetée et signée).**
2. Bordereau des prix unitaires. **(rempli, cacheté et signé).**
3. Le détail quantitatif et estimatif **(rempli, cacheté et signé).**

Les soumissionnairesrestent engagés par leurs offres pendant un délai de quatre-vingt-dix (90) jours augmenté de la durée de préparation des offres, à compter de la date de la séance d'ouverture des plis.
Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis qui se fera le jour correspondant à la date de dépôt des offres à **(13h30** mn)au siège de la Direction des Equipements Publics de la Wilaya de TIPASA.
Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, l'ouverture des plis sera reportée au jour ouvrable suivant à la même heure « **13 h30** mn ».

N. B : Les pièces accompagnant les soumissions doivent être lisibles, en cours de validité.

Le Jeune Indépendant **du 18/03/2026 / ANEP 2616009574**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE LA SANTE

DIRECTION DE LA SANTE DE BISKRA
ETABLISSEMENT PUBLIC HOSPITALIER Ziouchi Mohammed DE TOLGA
NUMERO D'IDENTIFICATION FISCALE : 000707219006252

AVISD'ATTRIBUTION PROVISOIRE

MARCHE N° 01/2026

Conformément aux dispositions de l'article 65, décret présidentiel n° 15-247 de la 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et délégations du service public.
le Directeur de l'établissement public hospitalier ziouchi mohammed de Tolga, informe L'ensemble des soumissionnaires ayant participés à l'appel d'offre national n° 01/2026 concernant **l'approvisionnement de l'alimentation selon les lots suivants :**

- lot n °01 : Alimentation générale.
- lot n ° 02 : Légumes et fruits.
- lot n ° 03 :Oeufs et Viandes fraiches divers blanches et rouges .
- lot n ° 04 : Pain et Pâtisserie.

Publié dans les journaux nationaux suivants:
-journal "Akhbar elwatane" en langue arabe paru le 22/02/2026.
-Et le journal" le jeune indépendant " en langue étrangère paru le 19/02/2026.
-Bulletin officiel BOMOP.
- le portail électronique de marches publiques"algatedz"en langue arabe paru le 23/02/2026
- le portail électronique de marches publiques"الجزائر مباشر" en langue étrangère paru le 23/02/2026
Que suite à l'évaluation technique et financière des offres, les résultats sont comme suit:

Désignation	Candidat retenue	Numéro fiscal	Note de l'offre technique	lot	Montant de l'offre en TTC (En DA)		Observation
					Montant minimum	Montant maximum	
l'approvisionnement de l'alimentation selon les lots suivants : - lot n °01 : Alimentation générale. - lot n ° 02 : Légumes et fruits. - lot n ° 03 :Oeufs et Viandes fraiches divers blanches et rouges . - lot n ° 04 : Pain et Pâtisserie.	Rouag mohamed amine (COMMERCE DE GROS DES PRODUITS Liés à l'alimentation humaine)	19507210251710500000	35/45	lot n °01 : Alimentation générale	8.943.736.46 DA	12.559.216.95 DA	OFFRE MOINS DISANT QUALIFIE TECHNIQUEMENT
	Rouag mohamed amine- mandataire grossiste en fruits et légumes –(activité réglementée)	19507210251710500000	35/45	lot n °02 : Légumes et fruits	4.374.000.00 DA	6.390.900.00 DA	OFFRE MOINS DISANT QUALIFIE TECHNIQUEMENT
	Rouag mohamed amine (COMMERCE DE GROS DES PRODUITS Liés à l'alimentation humaine)	19507210251710500000	35/45	lot n ° 03 :Oeufs et Viandes fraiches divers blanches et rouges	16.125.000.0 DA	26.340.000.00 DA	OFFRE MOINS DISANT QUALIFIE TECHNIQUEMENT
	Ben dahmane khelifa (BOULANGERIE INDUSTRIELLE)	17405290004312400700	35/45	lot n ° 04 : Pain et Pâtisserie	2.070.900.00 DA	3.030.250.00 DA	OFFRE MOINS DISANT QUALIFIE TECHNIQUEMENT

-Les soumissionnaires peuvent consulter les résultats détaillés de l'évaluation technique et financière de leurs offres ans un délai de 03(trois) jours à compter du premier jour de la parution de cet avis.
-conformément à l'article 82 du décret présidentiel n° 15-247 du16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et délégations du service public, Les soumissionnaires ont le droit de constater le choix opéré auprès de la commission habilité spécialisée dans un délai de (10) dix jours à compter de la date de parution de cet avis D'attribution Provisoire dans les journaux quotidiens nationaux et le BOMOP et inscription sur le portail électronique des marches publics.

Le Jeune Indépendant **du 18/03/2026 / ANEP 2616009469**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BLIDA
DAIRA DE OULED YAICH
COMMUNE DE OULED YAICH
N° d'identification fiscale :0907659508000

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément au décret présidentiel 15/247 de 16/09/2015 portant réglementation des marchés publique et des délégations de service public.

- Suite à l'avis d'appel d'offre ouvert paru en date du 12/02/2026dans les quotidiens nationaux arabe et français + BOMOP(arabe + français, + journal électronique arabe et français concernant l' projet suivant :

Réhabilitation et revêtement cite ben yocefbenkhada commune de ouledyaich

- Suite à la réunion d'analyse financière du :08/03/2026
le président de l'assemble populaire de la commune de Ouledyaich; informe les soumissionnaires de l'attribution provisoire du projet comme suit ;

l'entreprise	opération	Note technique	Montant + Délai	critères
KADI MAHFOUD	**Réhabilitation et revêtement cite ben yocefbenkhada commune de ouledyaich**	**93.00**	**41.489.350.00DA**	**Offre moins distante**
176.092600517115			**45JRS**	

*conformément a l'article 82 du décret présidentiel 15/247 portant réglementation des marchés publique et des délégations de service public ; les entreprises soumissionnaires peuvent au siège de la commune -bureau des marches- pour prendre connaissance des résultats détailles de l'évaluation de leurs offres techniques et financière dans un délai de trois 03 jours à compter du 1er avis de publication de l'avis d'attribution par journaux
*En outre les entreprises soumissionnaires peuvent introduire les 10 jours a compter du 1er avis d'affichage d'attribution provisoire auprès de la commission communal des marches.

Le Jeune Indépendant **du 18/03/2026 / ANEP 2616009482**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Wilaya de Bejaia
Daira de Darguina
Commune d'AitSmail
NIF : 0985 06 47 92057 09

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHE

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel N° 15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations du service public et en application des dispositions de l'article 46 du loi N°23-12 du 05/08/2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics.

Et suite à l'Appel d'offre national ouvert avec exigences de capacités minimales **N°02/2026**, publie dans les quotidiens nationaux (**jeune indépendant** et أصداء الملاعب le 28/02/2026) et après l'évaluation des offres en date du 10/03/2026, Le président de l'Assemblée Populaire Communale d'Ait Smail annonce l'attribution provisoire du marché pour la réalisation de projet suivant :

Intitulé de projet	Intitulé de lot	entreprise retenue	Montant /TTC (en DA)	Note Technique sur/100	Délai de réalisation	observation
Ouverture, Aménagement et Revêtement des pistes	Lot 01 : Ouverture, Aménagement et revêtement piste Irekaden Tala Ata et piste Thiterchine boumedjber vers Ouled Ali.	SARL MEDITERRANEENE MEGROUS Ait Smail - Bejaia	14 999 950,00	98,00	05 mois	Offre moins disante
	Lot 02 : Aménagement piste Elyacine Tala Anane	Infructueux				

Conformément aux dispositions de l'article 82 du décret présidentiel N°15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations du service public, les soumissionnaires peuvent consulter les résultats de l'évaluation de leurs offres au niveau du bureau des marchés publics de la commune dans un délai du trois jours à compter du premier jour de parution du présent avis dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP et le portail électronique des marchés publics, et par voie de presse électronique.

Les soumissionnaires peuvent introduire un recours auprès du président de la commission des marchés publics de la Commune d'Ait Smail dans un délai de Dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP et le portail électronique des marchés publics, et par voie de presse électronique.

Le Jeune Indépendant **du 18/03/2026 / ANEP 2616009515**

République Algérienne Démocratique et Populaire
Dénomination de la structure
Université de Ghardaïa
NIF : 000547109008149

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES N° 03/2026

Conformément aux dispositions de l'article 44 du décret présidentiel n° **247-15** du 16 Septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, l'Université de Ghardaïa lance un avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimal N° **03/2026** pour choisir la meilleure, Une offre en termes d'avantages économiques du l'objet : « **Acquisition des équipements pour le laboratoire valorisation et conservation des écosystèmes arides au profite de l'université de Ghardaïa»**, se compose de quatre (04) lots:

- **LOT N° 01 : F/P Appareils de photographie**
- **LOT N° 02 : F/P Observation des oiseaux et des animaux**
- **LOT N° 03 : F/P Station de simulation**
- **LOT N° 04 : F/P Zootechnie**

Les assistants publics et privés du secteur de la production, de l'importation et de la distribution en gros, qui sont inscrits au registre du commerce pour une activité liée à l'objet d'une lot du cahier des charges et qui souhaitent participer au présent d'appel des offres avec une lot ou plus, à condition que le soumissionnaire prouve les capacités minimales de participation en réalisant un projet similaire en termes montant (convention ou marché) et en termes de nature de matériels du lot participant, en soumettant l'un des deux documents justificatifs , une attestation de bonne exécution ou un procès-verbal de réception définitive délivré par un organisme public

pour retrait du cahier des charges , veuillez vous adresser à l'Université de Ghardaïa - Pôle Universitaire 01- Vice rectorat de développement et de la prospective et de l'orientation – Service Equipement, moyennant le versement d'un montant de deux mille dinars algériens (2000,00) DA auprès de la Direction Financière du pôle, sachant que les offres sont déposées dans le même bureau de retrait, selon les formalités prévues au cahier des charges comme suit :

Le dossier de candidature doit être comporte les pièces suivantes :
-Déclaration de candidature, +Déclaration de probité, + Copie de statu de la société;
+ Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant, + Une copie du registre du commerce,
+ Copies des références professionnelles pour des projets similaires.

L'offre technique doit être comporte les pièces suivantes :
-Déclaration souscrire, + Mémoire technique justificatif, + Le cahier des charges.

L'offre financière doit être comportée les pièces suivantes :
- Lettre de soumission, + Bordereaux des prix unitaire, +Devis estimatif et quantitatif.

Les enveloppes séparées "dossier candidature", "offre technique" ou "offre financière", sont mises dans une autre enveloppe fermée et anonyme, comportant la mention :
"À ne pas ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres _ Université de Ghardaïa"

A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres
Appel d'offre N° 03/2026
«Acquisition des équipements pour le laboratoire valorisation et conservation des écosystèmes arides au profite de l'université de Ghardaïa»
lot N°:

Le délai de préparation des offres est limité à trente (30) jours, à compter de la date de première publication de cette annonce dans les journaux quotidiens, nationaux ou de publication des offres BOMOP, jusqu'au dernier jour de la période coïncidant avec la date d'ouverture des enveloppes, et dans le même jour les offres des candidats sont reçues à partir de huit heures 8 : 00 h jusqu'à 10 h 00 l'heures d'ouverture des enveloppes du même jour, et si ce jour coïncide avec un jour férié ou de repos légal, la période de préparation des offres est prolongée jusqu'au jour ouvrable qui suit, Avec cette annonce, les soumissionnaires sont invités à assister à cette session dans la salle de réunion de la Direction de l'Université de Ghardaïa.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une période de 120 jours à compter de la date de l'annonce de l'appel d'offres.

Le Jeune Indépendant **du 18/03/2026 / ANEP 2630001654**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATUQUE POPULAIRE

WILAYA DE DIDI BEL ABBES
DAIRA DE SIDI ALU BEN YOUB
COMMUNE DE BOUKHANEFIS
Numéro d'identification fiscale : 41000200002202701006

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONNAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°...01...../2026.

LE président de L'APC de boukhanéfis lance un appel d'offres nationnal ouvert avec exigence de capacités minimales concernant l'objet de l'opération: **ETUD,SUIVI ET Réalisation D'un réservoir d'eau sur élevée de capacité 50m3 avec réalisation d'aep de ferme bouchantouf laaradj a boukhanefis**

TRANCHE : Réalisation D'un réservoir d'eau sur élevée de capacité 50m3 avec réalisation de réseau d'aep de ferme bouchantouf laaradj a boukhanefis

Les entreprises intéressées par le présent avis d' appel d'offres nationnal ouvert avec exigence de capacitesminimalessont invitées à retirer les cahiers des charges accompagnées du bordereau des prix unitaires et devis quantitatif et estimatif auprès du service des marchés public de la commune contre un paiement de **7000,00** DA au niveau de trésorier inter communale sidi ali ben youb.

Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière.

1-Dossier de candidature contient :
- Une déclaration de candidature rempli, signé et cacheté par la soumissionnaire.
- Une déclaration de probité remplie, signé et cacheté par la soumissionnaire.

- Des photocopies de :
- Statut de l'entreprise (SARL/EURL).
- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes á engagé l'entreprise.
- Le certificat de qualification et de classification catégorie **(04) QUATRE** et plus activité principale hydraulique en cours de validité et Disposant au moin trois **(06)** Référence professionnelles (attestation de bonne au PV de réception provisoire au PV de réception définitive (exécution) fournies par les maitre de l'ouvrages pour des travaux similaire (Exiger)
- Moyen de chiffre d'affaire des trois dernières années 2022-2023-2024 est supérieur ou égal. 30.000.000.00 da .
- les moyens humains justifiée par l'etat du personnel d'encadrement doit etre obligatoirement signé par l'entreprise et accompagné des diplomes,avec leur affiliation individuelles visé par la CANASSAT et les déclarations annuelles **2026**,mensuelle ou trimestrielles **2026**. (Exiger)
- les moyens materiels justifiée par Cartes grise + assurances en validité (pour les matériels roulant).Et la facture d'achat plus PV d'expertise de l'année de soumission et les factures pro-format ne sont pas prise en compte pour les matériels non roulant et pour le materiel en location doit etre justifier un bail de location. (Exiger)
- Les bilans de l'entreprise des 03 dernières années visées par l'inspection des impôts ou centre des impôts (2022-2023-2024)et Attestation de solvabilité bancaire de l'annee en cours pour les nouvaux entreprises.(Exiger) .
- Le registre de commerce correspondant a la nature de l'activité.
- casier judiciaire n°03 datant de moins de trois (03) mois en validité
- Un extrait de rôle datant moins de trois mois apuré ou calendrier de paiement délivré par service des impôts ou centre des impôts (Extrait de rôle portant la mention ne figure pas sur le fichier nationale des manquant a leurs obligations)
- Le numéro d'identification fiscale (NIF)
- attestation de mise à jour : CNAS +CASNOS +CACOBATH (Exiger)

2- offre technique contient :
- Une déclaration à souscrire remplie, signée et cacheté par le soumissionnaire.
- Le Cahier des charges signée et cacheté, portant à la dernière page la mention lu et accepté écrit a la main par le soumissionnaire.
- Reçu de payement droit de cahier des charges.

3-offre financière contient :
- Une Lettre de soumission remplie, signée et cachetée par la soumissionnaire.
- Le bordereau des prix unitaire dument rempli, signé et cacheté par la soumissionnaire.
- Le devis quantitatif et estimatif rempli, signé et cacheté par la soumissionnaire.
- planning des travaux remplie, signée et cacheté par le soumissionnaire.
- Mémoire technique remplie, signée et cachetée par la soumissionnaire

Le délai accordé pour la préparation des offres est fixée à **dix 10 jours à compter de la date d'annance dans le premier journal apparu .**

Chaque offre est insérée dans une enveloppe fermée est cachetée, mises dans une autre enveloppe anonyme comportant la mention « à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres-

AVIS D' APPEL D'OFFRES NATIONNAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°01.../2026

ETUD, SUIVI ET Réalisation D'un réservoir d'eau sur élevée de capacité 50m3 avec réalisation d'aep de ferme bouchantouf laaradj a boukhanefis

TRANCHE : Réalisation D'un réservoir d'eau sur élevée de capacité 50m3 avec réalisation de réseau d'aep de ferme bouchantouf laaradj a boukhanefis

Les offres seront déposées au niveau du secrétariatgénérale de la commune le dernier jour de préparation des offres a compter de **10 jours de** premier jour de leur annonce dans lepremier journal. **avant 10h :00du matin**. si ce jour tombe un jour férié ou un jour de repos légal , le délai de préparation des offre est prorogé au jour correspondant au jour ouvrable suivant. les soumissionnaires sont conviés à assister à l'ouverture des plis qui aura lieu en séance publique le même **jour à 10 h :30** Les soumissionnaires seront engagés par leurs offres pendant un délai de 90 jours + 10 dix jours de préparation des offres .

Le Jeune Indépendant **du 18/03/2026 / ANEP 2631004892**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE TLEMCEN
DAIRA DE TLEMÇEN
COMMUNE DE TLEMCEN

L' AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE
D'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales N° 13/2026
NIF COMMUNE DE TLEMCEN
196 2130 1915 0629

En application des dispositions de l'article 65 alinéa 2 du decret Présidentiel N° 15-247 du 2 Dhou El Hidja 1436 correspondant au 16 septembre 2015 portant la reglementation des marchés publics et des délégation des marchés public.

le Président de la Commune de Tlemcen , porte à la connaissance des entreprises ayant participés à l' appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales, N° **13/2026** paru dans le **BOMOP** et les quotidiens , (**le jeune indépendant ,** المساء **les journaux electronique (** الحراك الاخباري، **Algérie 54**) : relatife au projet :

Rénovation du réseau d'assainissement centre ville, Derbe El-Hadjamine, rue C^dt Mokhtar, rue khaled Abdelkader, Rue 26 Novembre.

et que les résultats de la commission Communale d 'analyses et jugements des offres, reunie en date du **08/03/2026** à quatorze heures , sont :

Désignation du projet	Entreprise	MONTANT EN T.T.C en D.A	Délai	Note Technique	NIF	Critére de choix
Rénovation du réseau d'assainissement centre ville, Derbe El-Hadjamine, rue C^dt Mokhtar, rue khaled Abdelkader, Rue 26 Novembre.	Kherbouche Nesrredine	17.269.280.00 da	(03) trois mois	67/100	17313010250412101300	L'entreprise qualifieé technique ment et Moins disant.

Conformément à l'article 82 du decret Présidentiel N° 15-247 du 2 Dhou El Hidja 1436 correspondant au 16 septembre 2015 portant la reglementation des marchés publics et des délégation des marchés public , les soumissionnaires sont invités, au plus tard trois (03) jours à compter de la date de la première parution du présent avis dans les quotidiens pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financiéres.les soumissionaires qui contestent ce choix peuvent introduire un recours dans un délai de dix (10) jours à compter de la date de la première parution du présent avis dans les quotidiens .

Le Jeune Indépendant **du 18/03/2026 / ANEP 2631004906**

Cette extension Chrome pourrait contenir un malware, elle est retirée du Chrome Web Store



Une extension Chrome bien pratique qui permettait de sauvegarder des images dans un format souhaité, au final, pas si anodine. L'extension en question contiendrait un Malware, Google a bloqué cette extension sur son magasin d'applications Chrome Web Store.

Google a récemment bloqué l'extension "Save as Image Type" sur son navigateur Chrome. Les utilisateurs du module complémentaire ont reçu une alerte de sécurité indiquant que le logiciel contenait des programmes malveillants, entraînant sa désactivation automatique.

Des soupçons de détournement de liens d'affiliation

Selon plusieurs témoignages d'utilisateurs, notamment sur la plateforme Reddit, l'extension est soupçonnée de modifier les liens d'affiliation lors de la navigation sur des sites e-commerce tels qu'Amazon et Best Buy. Ce procédé permettrait de détourner les commissions générées par les achats au profit des développeurs de l'extension.

Certains internautes ont rapporté des dysfonctionnements lors de la navigation, comme des redirections systématiques vers la page d'accueil des sites marchands, un problème qui disparaissait en mode de navigation privée ou après la désactivation du module.

Un précédent sur d'autres navigateurs

Le retrait de cette extension ne semble pas être un cas isolé. Microsoft Edge aurait supprimé ce même outil de son catalogue d'extensions il y a environ un an pour des raisons similaires.

La méthode de fonctionnement décrite présente des similitudes avec des pratiques observées par le passé sur d'autres extensions de coupons ou de réductions, qui ont été critiquées pour le détournement de revenus d'affiliation.

Quelles alternatives pour les utilisateurs ?

L'extension "Save as Image Type" permettait principalement aux utilisateurs de convertir des images au format WebP vers des formats plus courants comme le JPEG ou le PNG au moment du téléchargement. Suite à ce blocage, des outils alternatifs sont mentionnés par la communauté, tels que "Save Image As JPG, PNG, WebP" ou "Save as Image Converter". Toutefois, l'utilisation de nouveaux modules complémentaires nécessite la prudence habituelle en matière de cybersécurité.

Google a été sollicité pour fournir une explication officielle concernant les raisons précises de ce blocage. Aucune réponse n'a été communiquée pour l'instant.

Huawei pourrait lancer un smartphone avec une énorme batterie dès la semaine prochaine





LE CONSTRUCTEUR chinois prépare le renouvellement de sa gamme Enjoy, avec un modèle doté d'une capacité de batterie massive.

Malgré les sanctions américaines qui limitent considérablement sa présence sur le marché occidental, Huawei poursuit le développement de ses gammes de smartphones. Le constructeur chinois, toujours solidement implanté en Asie, s'apprête apparemment à dévoiler sa nouvelle série Enjoy 90, dont les premières informations circulent déjà en ligne.

Un modèle Pro Max aux caractéristiques notables

Parmi les appareils attendus, le Huawei Enjoy 90 Pro Max se distingue par sa batterie de 8 500 mAh, selon les fuites en circulation. Il s'agirait d'une augmentation significative par rapport au Huawei Enjoy 80, lancé l'an dernier en Chine à un prix avoisinant les 165 dollars, qui embarquait une batterie de 6620 mAh et un écran 90 Hz.

Le nouveau modèle Enjoy 90 Pro Max pourrait être présenté le 23 mars. D'après les rumeurs, l'appareil serait équipé d'un écran OLED de 6,84 pouces, entièrement plat, un choix qui tranche avec la tendance aux dalles incurvées observée chez plusieurs fabricants. Côté mémoire, il est question de 8 Go de RAM et d'un stockage pouvant aller jusqu'à 512 Go.

Un processeur fait-maison à bord

Le processeur embarqué n'a pas encore été confirmé, mais les indiscrétions évoquent une puce de la série Kirin 8. Les restrictions imposées par Washington empêchent en effet Huawei d'intégrer les processeurs Snapdragon de dernière génération dans ses appareils.

De ce fait, les performances brutes mesurées par les benchmarks pourraient se situer en retrait par rapport à certains concurrents directs, notamment ceux de Samsung. Toutefois, pour un usage quotidien, le téléphone devrait offrir une expérience fluide et fonctionnelle.

Un modèle Enjoy 90 Plus également dans les tuyaux

La série Enjoy 90 ne se limiterait pas au seul Pro Max. Un second modèle, baptisé Enjoy 90 Plus, serait également en préparation. Cette déclinaison se positionnerait sur un segment plus accessible, avec un écran LCD de 6,7 pouces et une batterie de 6620 mAh.

Question esthétique, ce modèle se différencierait par un module photo de forme carrée, là où le Pro Max offrirait un module circulaire. Son prix devrait logiquement être inférieur à celui du Pro Max.

Si le smartphone est bien réel, la confirmation de Huawei devrait être annoncée prochainement. Concernant la disponibilité en Europe, en revanche, elle reste certainement peu probable.

Microsoft retrouve la raison et va arrêter de pousser Copilot dans Windows



ANNONCÉ comme un assistant omniprésent dans Windows 11, Copilot devait s'inviter dans les notifications, les paramètres ou encore l'Explorateur de fichiers. Deux ans plus tard, plusieurs de ces intégrations ont disparu de la feuille de route de Microsoft.

En 2024, Microsoft présentait Copilot comme la future colonne vertébrale de Windows 11. L'assistant devait s'intégrer profondément dans le système, au point de devenir une présence quasi permanente dans l'interface, afin de proposer des actions contextuelles ou d'exécuter certaines tâches directement depuis l'OS. Deux ans plus tard, plusieurs de ces fonctions n'ont toujours pas vu le jour et pourraient bien ne jamais arriver.

La grande intégration de Copilot n'a jamais eu lieu

Selon les informations de Windows Central, qui cite des sources proches du dossier, Microsoft aurait finalement mis de côté plusieurs intégrations de Copilot dans Windows 11. Ces projets concernaient notamment les Paramètres, les notifications et l'Explorateur de fichiers.

Lors des présentations consacrées aux Copilot+ PC en 2024, Microsoft avait brièvement montré comment l'assistant pourrait s'intégrer directement dans différentes interfaces du système, évoquant un déploiement dans le courant de l'année. Dans les Paramètres, l'assistant devait ainsi permettre de trouver ou d'activer certains réglages en formulant simplement une requête en langage naturel, tandis que l'Explorateur de fichiers était censé exécuter certaines actions depuis l'interface, sans ouvrir d'application dédiée. Microsoft avait également évoqué un système de suggestions Copilot dans les notifications, capable de proposer des actions rapides à partir d'une alerte.

Ce nouvel assistant d'Intel va-t-il faire de vous un pro du gaming ?



Lors du Computex 2025, Intel a officialisé son nouvel assistant destiné aux joueurs, baptisé « AI Gaming Coach ». Cette technologie, qui exploite les capacités du NPU et du GPU intégré des processeurs Core Ultra, s'inscrit totalement dans la tendance actuelle des assistants IA spécialisés dans le gaming.

Pendant le Computex 2025, de nombreuses sociétés dont Nvidia, AMD, Qualcomm, Asus, Acer et bien d'autres ont pu montrer leur savoir-faire. Intel n'était pas en reste et en a profité pour présenter et faire tester sa technologie AI Gaming Coach.

Il ne s'agit vraiment de tricher mais d'avoir sous la main un soutien ponctuel et facultatif pour les joueurs. Cette technologie a été conçu pour ne pas interférer avec l'expérience de jeu. Selon la démonstration présentée par Alex Rodriguez d'Intel, l'assistant peut proposer des conseils tactiques adaptés au contexte de jeu ou répondre à des questions spécifiques posées par le joueur en cours de partie.

Rappelons qu'il y a un an déjà, Nvidia avait présenté le Project G-Assist de Nvidia, qui bénéficie aujourd'hui d'une certaine maturité. Microsoft propose également son Copilot for Gaming, un compagnon de jeu aidant plutôt au niveau de l'interface que dans les jeux à proprement parlé, du moins pour le moment. La démonstration réalisée par Intel avec Black Myth:Wukong illustre concrètement les capacités de l'outil. Le coach fournit des recommandations stratégiques, comme la localisation d'armes ou d'équipements avant un affrontement, ainsi que des tactiques spécifiques pour vaincre les boss. L'assistance n'est donc pas omniprésente.

Une architecture technique optimisée

L'AI Gaming Coach s'appuie sur l'utilisation combinée du NPU (Neural Processing Unit) et du GPU intégré des processeurs Intel Core Ultra. Cette répartition des tâches permet théoriquement au CPU et au GPU dédié de maintenir leurs performances optimales pour le rendu du jeu.

Dans la configuration de démonstration, le système était associé à une GeForce RTX 5060 mobile.

Cependant, certaines incohérences techniques ont été observées lors de la présentation. Bien qu'Intel affirme que le modèle s'exécute via la NPU et l'iGPU, les mesures de performance montraient uniquement l'utilisation de la NPU et de la RTX 5060 à pleine capacité, sans sollicitation apparente du GPU intégré.

Un projet encore en développement

Contrairement aux solutions concurrentes plus matures, l'AI Gaming Coach d'Intel semble encore en phase exploratoire.

Le constructeur n'a communiqué aucune information concernant les plateformes compatibles, les exigences matérielles minimales requises, ou la date de commercialisation prévue.

Pour Intel, avec AI Gaming Coach, il s'agit de valoriser les capacités IA de ses processeurs Core Ultra auprès du grand public. À voir si ce guide intégré et interactif de nouvelle génération sera plus efficace et séduisant qu'une vidéo des soluces.

L'ordinateur pliant Huawei qui défie Windows, la mise à jour One UI qui vide votre batterie et toutes les annonces de la Google I/O 2025



DE MACAO à San Francisco, la rédaction de Frandroit parcourait le monde cette semaine. On vous fait découvrir le MateBook Fold de Huawei avec son design futuriste, mais aussi ses limites logicielles, comment Google mise sur l'IA immersive à travers Android XR et Gemini ainsi que les conséquences de la dernière mise à jour de One UI de Samsung.

Huawei MateBook Fold : un PC sans Windows impressionnant, mais pas sans défaut

HUAWEI dévoile le MateBook Fold, un ordinateur portable pliable doté d'un écran OLED de 18 pouces, ultra-fin (7,3 mm) et léger. Fonctionnant sous HarmonyOS, il offre une alternative à Windows avec une interface fluide. Cependant, l'absence de compatibilité avec certaines applications Windows reste un inconvénient majeur. Première prise en main.

Google I/O 2025 : l'IA au cœur des annonces avec Gemini et Android XR

LORS de la conférence Google I/O 2025, l'accent a été mis sur l'intelligence artificielle avec la présentation de Gemini 2.5, un assistant IA multimodal intégré à divers services Google. Parmi les nouveautés : Gemini Live pour des interactions en temps réel, des outils créatifs comme Flow pour la génération de vidéos, et Android XR, une plateforme de réalité étendue.

One UI 7.0 : des problèmes d'autonomie sur les smartphones Samsung



LA MISE À JOUR One UI 7.0 de Samsung, basée sur Android 15, entraîne une baisse significative de l'autonomie sur plusieurs modèles, dont les Galaxy S24 et Z Fold 6. Malgré les attentes d'améliorations, de nombreux utilisateurs rapportent une consommation excessive de la batterie, sans solution officielle à ce jour.

Ce casque vélo est équipé d'un intercom pour discuter avec ses amis



PRÉSENT dans le monde de la moto depuis quelques années déjà, l'intercom s'avère très pratique.

Une société américaine, Sena, propose désormais de décliner cette technologie au vélo. La marque propose ainsi un casque équipé d'un intercom permettant de communiquer avec ses compagnons de ride. Pour discuter à deux ou à plusieurs Sena propose trois modèles de casques équipés d'un système de communication sans fil baptisé « Mesh Intercom », comme l'explique nos confrères de Transition Vélo. Le premier est le Rumba, un casque de type BMX ou skateboard, capable de communiquer à deux, avec une portée de 400 m.

Atlantic City : La petite sœur de Las Vegas est en danger



ATLANTIC CITY, la ville où le nombre de machines est supérieur au nombre d'habitants, attire chaque année des milliers de touristes américains. Connue des amateurs de casinos, que ce soit en ligne sur des sites spécialisés comme Betway, ou dans des établissements physiques, la capitale du jeu de la côte Est des Etats-Unis est toutefois beaucoup moins populaire que sa grande sœur retirée au milieu du désert, Las Vegas.

Située sur l'île d'Absecon, cette ville du New Jersey fondée à la fin à la fin du XIXe siècle s'étend sur plusieurs kilomètres de plage face à l'océan Atlantique. Dès sa construction, elle devient l'une des principales stations balnéaires de la région et attire les populations des villes des alentours (New York, Philadelphie, etc.). Durant la période de la Prohibition, les mesures prises contre la consommation d'alcool dans le pays ne s'appliquent pas à Atlantic City, le chef mafieux Enoch L. Johnson fait ainsi d'elle une ville de divertissement, de liberté et d'excès. Ce n'est qu'à partir des années 1970 qu'elle amorce sa transformation et devient celle que l'on connaît aujourd'hui.

En 1976, les jeux de casinos sont légalisés aux États-Unis ; deux ans plus tard le Resorts International est fondé, il est le premier casino de la côte Est et se trouve à Atlantic City.

Il n'y a pas si longtemps, la ville comptait encore non moins de douze casinos, tous implantés en bord de mer sur la Marina ou sur la fameuse promenade du Boardwalk. Parmi les plus célèbres, on compte le Borgata ou encore le Caesars Atlantic City. C'est d'ailleurs aussi sur le Boardwalk que sont regroupés la plupart des restaurants, boutiques et divertissements en tout genre. À côté de cela, les visiteurs peuvent également profiter des nombreux Piers (ou jetées), de leurs attractions ainsi que des terrains de golfs, des activités nautiques ou des nombreuses croisières proposées.

Toutefois, depuis maintenant plusieurs années, la seconde ville américaine la plus fréquentée par les joueurs après Las Vegas est en déclin.

Les casinos ne sont plus rentables et le phénomène n'est pas sans répercutions sur son économie et celle du New Jersey.

Depuis environ trois ans, les fermetures de casinos se succèdent, dues en partie à l'essor de leurs concurrents en ligne, qui sont de plus en plus nombreux depuis quelques années. Contrairement à Las Vegas qui a su diversifier ses offres (gastronomie, spectacles, comédies musicales ou encore événements sportifs) et qui leur porte à toutes un intérêt quasi-égal, Atlantic City a concentré son attention sur une seule économie, celle du jeu.

Celui-ci représente la principale source de revenus de la ville et est également son premier secteur d'emploi. Or, déjà en 2014, trois casinos menaçaient de fermer leurs portes, laissant derrière eux des milliers de salariés sans emplois.

J Indépendant LE SAVIEZ VOUS



Pour célébrer les 50 ans de Radio France, un timbre spécial sera vendu en avant-première à la poste de Cherbourg (Manche), vendredi 29 août. Les bénéfices de la vente seront reversés à une association de lutte contre le cancer.

À Cherbourg, la vente anticipée d'un timbre collector pour les 50 ans de Radio France

À l'occasion des 50 ans de Radio France, un timbre collector fera l'objet d'une vente anticipée dans les 44 villes françaises disposant d'une radio locale, dont Cherbourg (Manche), siège d'Ici Cotentin (ex-France Bleu Cotentin). D'une valeur de 1,39 €, les bénéfices issus des ventes seront reversés à l'association Cherbourgeoise Cœur et cancer, qui lutte contre les maladies cardiovasculaires et le cancer du sein.

Bénéfices reversés à Cœur et cancer

Si le visuel est encore sous embargo, ce timbre spécial disposera d'une « oblitération Premier jour », terme philatélique qui désigne le tampon spécial apposé sur un timbre le jour de sa première mise en circulation. Ce timbre original est souvent recherché des collectionneurs.

Le CPCC (Cercle philatélique et cartophile du Cotentin) proposera une grande feuille cartonnée et une enveloppe floquées Ici Cotentin, pour recevoir le bloc de timbres et son cachet Premier jour. La vente se déroulera à la Poste de Cherbourg, vendredi 29 août, de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h. Pour celles et ceux qui auraient loupé le coche, La Poste lancera la vente officielle le 1er septembre.

Chine : Elle jette par la fenêtre un message écrit avec son sang et parvient à être sauvée



UNE FEMME a été coincée pendant trente heures dans une chambre verrouillée au sixième étage d'une maison d'hôtes dans la province du Sichuan en Chine

Une femme coincée pendant trente heures dans une chambre verrouillée en Chine a été secourue après avoir jeté par la fenêtre un message qu'elle avait écrit avec son sang sur un oreiller, selon un communiqué du gouvernement local.

Cette femme, identifiée uniquement par son nom de famille Zhou, nettoyait une maison d'hôtes dans la province du Sichuan, dans l'ouest de la Chine, lorsqu'elle est entrée dans une chambre sans son téléphone, décrit mi-août une publication du gouvernement local de la ville de Leshan sur les réseaux sociaux. Cette porte ne pouvait pas être ouverte depuis l'intérieur à cause d'une serrure défectueuse. Une fois entrée, Zhou est donc restée piégée sans nourriture ni toilettes au sixième étage du bâtiment.

Après une journée et demie et de nombreuses tentatives de sortie, « désespérée, elle a mordu son doigt et a utilisé son sang pour écrire "110 625" sur un oreiller qu'elle a jeté par la fenêtre », raconte le gouvernement local. Le numéro « 625 » est celui de la chambre dans laquelle Zhou était piégée. Le nombre « 110 » correspond au numéro des services d'urgences en Chine.

SECOURUE PAR UN LIVREUR

Un livreur de repas, Zhang Kun, a repéré le message et immédiatement appelé la police. « J'avais peur, mais quand j'ai vu le numéro "110" sur l'oreiller, j'ai compris qu'il s'agissait peut-être d'un appel à l'aide », a-t-il raconté, rapporte le communiqué du gouvernement.

La police a ensuite enfoncé la porte, libérant la victime de sa prison temporaire. Des vidéos publiées par les médias locaux la montrent, l'air débraillé, remerciant les policiers. « Je suis entrée là-dedans hier matin, et cela fait maintenant un jour et une nuit », raconte-t-elle dans une vidéo. Zhang, le livreur, a reçu 3.000 yuans (361 euros) des autorités de Leshan pour son rôle dans le sauvetage.

États-Unis : En pleine course-poursuite, il s'arrête dans une station-service et fait le plein d'essence

AUDACIEUX • En pleine course-poursuite avec la police, un homme circulant à bord d'une voiture volée à Los Angeles (États-Unis) a pris le temps de faire le plein dans une station-service. Il a profité de son avance. En pleine course-poursuite avec la police, un homme a pris le temps de s'arrêter faire le plein d'essence ce vendredi à Los Angeles (États-Unis), rapporte la chaîne locale ABC 7. Le suspect a été repéré par les forces de l'ordre à bord d'une voiture volée et a été pris en chasse par plusieurs véhicules ainsi qu'un hélicoptère de la police peu avant 22 heures. L'homme roulait jusqu'à 160 km/h dans les rues de la ville, grimpant sur les trottoirs et slalomant entre les autres voitures.

IL ABANDONNE LA VOITURE SUR UN PONT

À un moment, les fonctionnaires qui le poursuivaient ont ralenti et ont suivi le suspect de plus loin. C'est là que le chauffard en a profité pour s'arrêter dans une station-service. Filmé par les caméras de l'hélicoptère qui le traquait encore, il a fait le plein du réservoir en toute vitesse, une casquette sur la tête et un tissu couvrant son visage pour ne pas être reconnu.

Des virus géants trouvés sur la calotte glaciaire du Groenland pourraient ralentir la fonte des glaces



Des virus géants découverts sur la calotte glaciaire du Groenland pourraient limiter la fonte des glaces

Les scientifiques de l'université d'Aarhus ont mis au jour des traces ADN de virus géants habitant la calotte glaciaire du Groenland. En régulant la croissance des algues qui assombrissent la neige, ces agents pathogènes pourraient contribuer à ralentir la fonte des glaces.

Lorsque Laura Perini brandit devant l'appareil photo un sachet transparent rempli d'un inquiétant liquide noir d'encre, on pourrait croire à une pollution environnementale de grande envergure au Groenland. Il s'agit en réalité d'un échantillon de glace fondue, dont la teinte n'a rien d'alarmant puisqu'elle est due à la présence naturelle d'algues – lesquelles se mettent à proliférer dès l'amorce du printemps.

En expédition sur ces terres gelées, la chercheuse au département des sciences environnementales de l'université d'Aarhus (Danemark) a réalisé ces prélèvements afin d'en analyser la composition. C'est ainsi qu'elle et ses collègues ont détecté des traces ADN…

de virus géants !

Une précédente découverte de virus géants avait eu lieu dans l'océan Arctique, au niveau d'un "lac" ou plus exactement, d'une masse d'eau douce surplombant l'eau salée. Mais c'est la première fois, d'après la nouvelle étude, qu'ils sont repérés sur la calotte glaciaire, dans une neige noircie par des algues (Microbiome, 17 mai 2024).

Un potentiel pour ralentir la fonte des glaces

Dans les deux cas, ces virus de taille hors-norme – de l'ordre du millionième de mètre (µm), quand les virus "classiques", eux, se mesurent en milliardième de mètre (nm) – infectent des algues microscopiques. Or, la prolifération de ces "microalgues" assombrit la surface enneigée et diminue ainsi sa capacité à réfléchir le rayonnement solaire.

Indirectement, les virus géants pourraient donc contribuer à limiter la fonte des glaces. Ce qui, dans un contexte de réchauffement global, intéresse particulièrement certains scientifiques, d'autant que lorsque la glace fond, la surface réfléchit encore moins les rayons du soleil, engendrant de ce fait un cercle vicieux.

"Nous ne savons pas grand-chose sur ces virus, mais je pense qu'ils pourraient être utiles pour atténuer la fonte des glaces causée par la prolifération des algues", estime Laura Perini (communiqué).

"Nous ignorons pour l'instant à quel point ils sont spécifiques et à quel point ils seraient efficaces", souligne la chercheuse. "Mais en les explorant davantage, nous espérons répondre à certaines de ces questions." Une certitude, déjà : les virus géants du Groenland sont bien vivants, puisque des séquences virales d'ARN messager (ARNm) correspondant aux séquences ADN ont été identifiées.

Tout un écosystème

Cependant, les virus géants ne sont pas seuls en leur royaume. Loin de là. "Tout un écosystème entoure les algues", précise Laura Perini. "Outre les bactéries, les champignons filamenteux et les levures, il y a des protistes qui mangent les algues, différentes espèces de champignons qui les parasitent, et les virus géants que nous avons trouvés, qui les infectent."

Ce sont par conséquent ces trois derniers groupes – les protistes, les champignons et les virus géants – que l'équipe devra continuer d'étudier afin d'espérer comprendre le mécanisme de contrôle naturel qui s'exerce sur les algues.

En attendant d'en savoir davantage sur le rôle exact des virus géants dans l'écosystème, la chercheuse promet la publication, dans le courant de l'année, d'une "autre étude scientifique" qui dévoilera "davantage d'informations sur les virus géants infectant une microalgue cultivée qui prospère sur la glace de surface de la calotte groenlandaise."

Reste également à déterminer si, à la manière des partisans de la géoingénierie désirant dompter le soleil, nous serions capables de dompter le pouvoir des virus géants. Voire, si cela serait souhaitable. Ne risquerions-nous pas alors de mettre en péril encore davantage le fragile équilibre polaire ?

Plus puissante, l'étonnante double éolienne OceanX s'installe au large de la Chine



UNE NOUVELLE éolienne, plus puissante que la majorité de celles existant déjà sur le marché, est en route vers un parc offshore chinois. Dotée de doubles rotors, elle pourrait révolutionner le marché éolien.

Un objet tournant non identifié s'apprête à faire son entrée en mer de Chine méridionale. Le 12 août, la société chinoise Mingyang a commencé le transport de sa nouvelle technologie en haute mer, révèle New Atlas.

OceanX est une éolienne à double rotor montée sur une plateforme flottante, la première du genre. Partie des ateliers de Mingyang, à Guangzhou, elle devra voyager trois jours sur 354 km avant d'atteindre le parc éolien offshore de Yangjiang.

La technologie utilisée par OceanX est censée permettre une production accrue d'électricité grâce à la force du vent. Deux turbines et deux rotors de 182 mètres de diamètre se font face dans une structure en forme de losange. Ces pales, leur moteur et la plateforme flottante sur laquelle ils sont posés pèsent 15 000 tonnes.

Le tout doit être ancré dans les fonds marins, à plus de 35 mètres de profondeur.

Une technologie résistante aux conditions météorologiques intenses

Chaque rotor d'OceanX a une capacité de production d'électricité de 8,3 mégawatts. L'appareil peut donc produire jusqu'à 16,6 MW, ce qui en fait l'une des éoliennes les plus puissantes jamais construites et mises en service. En clair, elle peut produire 54 000 MWh par an, soit l'équivalent de la consommation en électricité de 9 400 ménages français, note L'Energeek.

L'un des arguments marketing de Mingyang est qu'OceanX pourrait résister à des vents de 260 km/h, soit à des ouragans de catégorie 5 ou à de gros typhons. Le design de l'éolienne et ses composants lui éviteraient de se casser. Des propriétés qui peuvent s'avérer très utiles dans certaines parties du monde mais qui n'ont pas encore été éprouvées en conditions réelles.

Pékin sur le point de révolutionner les énergies vertes

La Chine a, depuis quelques années, mis l'accent sur la recherche autour de l'énergie verte. Le pays asiatique a beau rester très fortement attaché au charbon, cela ne l'empêche pas d'investir du temps et de l'argent sur les énergies renouvelables. En 2022, la Chine avait déjà réussi à produire 8,6 % de son besoin global en énergie grâce à l'éolien, une proportion équivalente à celle atteinte par la France pour sa propre population.

Avec des technologies telles que l'OceanX, l'énergie éolienne pourrait connaître un essor considérable. Et cela devrait profiter à l'économie chinoise. L'éolienne la plus puissante au monde est déjà chinoise.

Il s'agit de la DEW-18 MW-260, produite par Dongfang Electric Corporation. Celle-ci a une capacité de 18 MW.



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger

Tél. :
(020) 06.44.02
(070 25.19.19
Fax : (020) 06.38.26

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
SIMPRAL

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
jeuneindependant@yahoo.fr
CONTACTEZ AUSSI
ANEP
« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A : L'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité » Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.

Téléphone : (020) 05.20.91
(020) 05.10.42
Fax: (020) 05.11.48
(020) 05.13.45
(020) 05.13.77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

BUREAUX RÉGIONAUX

• Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. :
(0662) 18.41.81
Fax :
(038) 80.20.36

• Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
Tél. :
(026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62

• Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht,
Constantine
Tél-Fax :
(031) 66.32.64

• Bejaïa
Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir
Bureau N° 10

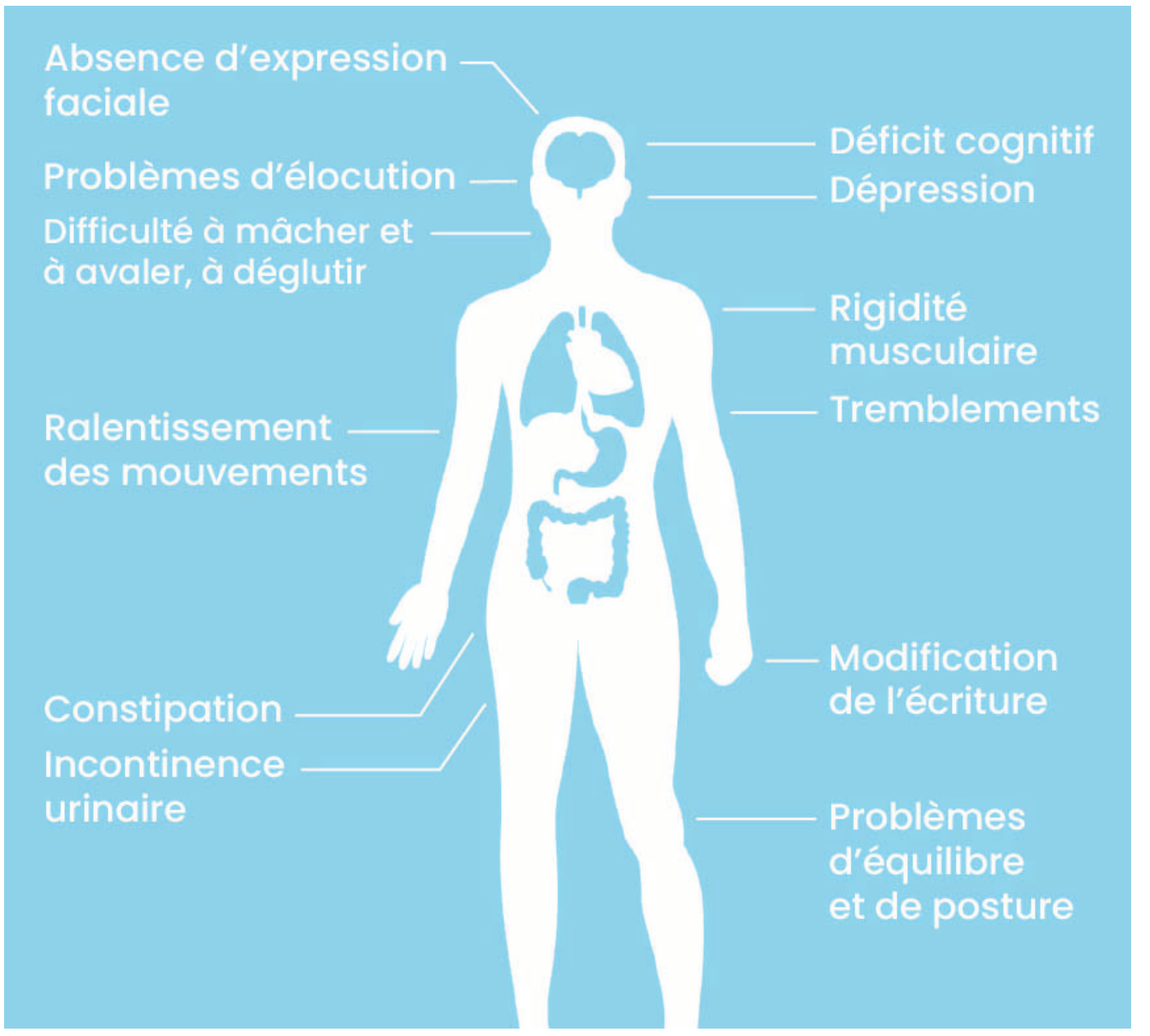
N° Tél :
034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr

• TipasaB.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. :
(024) 43.60.26

© 1990-2025
Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

Les 3 symptômes caractéristiques
De la maladie de Parkinson

Tremblements, gestes trop lents au repos... 3 symptômes caractéristiques -appelés "triade parkinsonienne"- participent à diagnostiquer la maladie de Parkinson. Quels sont les autres symptômes de Parkinson ?



La maladie de Parkinson et les maladies apparentées. Cette pathologie qui détruit les neurones à dopamine (ceux qui contrôlent notamment les mouvements) est responsable de très nombreux symptômes, moteurs et non moteurs. Certains signes apparaissent avant que le diagnostic soit établi, ils sont "précurseurs" et trois symptômes caractérisent l'entrée dans la maladie. Lesquels ? Quels sont les symptômes atypiques de la maladie de Parkinson ? Au stade avancé ? En premier ? Sont-ils différents selon l'âge ? Quels effets sur le cerveau ?

Quels sont les 3 premiers symptômes de la maladie de Parkinson ?

Trois symptômes caractéristiques de la maladie de Parkinson sont utilisés pour poser le diagnostic. On parle, pour les qualifier, de "triade parkinsonienne" :
tremblement au repos
lenteur des gestes et mouvements (kinésie)
rigidité/raideur des membres (syndrome extra-pyramidal)
"Les patients ne présentent pas forcément les 3 signes en même temps, certains ne trembleront même jamais. En général, ils en présentent au moins 2. Le signe le plus caractéristique et le plus gênant étant la lenteur des gestes alternatifs". Les symptômes de la triade parkinsonienne peuvent ne toucher qu'un seul côté du corps.
En dehors de ces signes, les patients rencontrent des troubles digestifs comme de la constipation, des nausées ou la sensation d'être barbouillé. "D'autres symptômes peuvent également apparaitre, même s'ils sont plus atypiques, tels que la
dystonie d'un membre ou du visage avec par exemple une apraxie des yeux (difficultés à ouvrir les paupières), poursuit la neurologue. On note aussi d'importantes fluctuations de la tension artérielle qui peuvent causer une dystonie neurovégétative (troubles de la vidange de l'estomac)."

BIEN-ÊTRE

Syndrome extrapyramidal : signes, quel traitement ?

Le syndrome extrapyramidal correspond à un ensemble de troubles neurologiques affectant le système moteur. Quels sont les signes ? Les causes ? Parkinson ? Comment est posé le diagnostic ? Quel est le traitement ? Le point avec le Pr Richard Levy, neurologue à l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière.

Quels sont les symptômes précurseurs de la maladie de Parkinson ?

Des symptômes précurseurs peuvent être présents au tout début de la maladie de Parkinson. Peu caractéristiques, ils n'alertent généralement pas du futur diagnostic mais sont rapportés par les malades après. Il s'agit de :
certains troubles de l'odorat (anosmie ou agueusie)
certains troubles du sommeil (sommeil agité, rêves animés, cris et grands gestes, rêves violents)
Les malades peuvent aussi rapporter une grosse fatigue, une dépression, des problèmes de concentration.

Quels sont les symptômes au stade avancé de la maladie ?

"A un stade avancé, on rencontre des troubles cognitif sévères (mémoire notamment) chez environ 30% des patients avec des idées délirantes (démence parkinsonienne) et des hallucinations favorisées par les médicaments" répond notre interlocutrice.

La maladie de Parkinson peut-elle être asymptomatique ?

"La maladie de Parkinson peut être peu symptomatique au début mais dès qu'elle évolue, le patient développe les symptômes associés" souligne notre interlocutrice.

Comment évoluent les symptômes de la maladie de Parkinson ?

-La maladie évolue en 3 phases :
► Première phase ou "lune de miel" : c'est le stade où le diagnostic étant établi, on prescrit un traitement à la dose qui permet au patient d'être asymptomatique ou presque (signes très légers car bien contrôlés). Le patient vit normalement. Cette phase dure de 18 mois à 6 ans.
► Deuxième phase : c'est le stade des fluctuations motrices et non motrices c'est-à-dire que les symptômes de la triade reviennent et conduisent le neurologue à augmenter le traitement et le fractionner dans la journée. Les symptômes répondent encore au traitement mais seront moins bien équilibrés, ils seront fluctuants dans la journée. Ce stade peut durer pendant 10, 15, 20 ans. Plus le temps passe, plus les symptômes s'aggravent et de nouveaux apparaissent (troubles de la marche, chutes, troubles de l'élocution et de la concentration).
► Troisième stade : c'est le stade le plus invalidant de la maladie, les symptômes ne répondent plus au traitement et le patient développent des signes axio avec des troubles sévères de la marche, de l'élocution, de la déglutition, de la mémoire.

Quels sont les symptômes psychologiques de la maladie de Parkinson ?

Les patients atteints de la maladie de Parkinson sont en carence de dopamine, l'hormone qui contrôle les mouvements du corps et participe à un bon état psychique. "C'est pourquoi lors de l'évolution de la maladie, les patients seront déprimés plus ou moins profondément et peuvent présenter des modifications comportementales. On note également une apathie, un désintérêt pour ce qui se passe autour et une perte de motivation" remarque notre experte.

Quelles sont les douleurs causées par la maladie de Parkinson ?

"Les douleurs principales sont celles dites neuropathiques en lien avec le syndrome parkinsonien" précise le Dr Cantiniaux. La douleur neuropathique concerne une zone innervée par un nerf. Le nerf en essayant de récupérer a tendance à devenir hyperexcitable ce qui entraîne des douleurs de type brûlure ou au contraire de sensations de froid douloureux, impression de compression, sensations de décharges électriques, crampes...

Douleurs neuropathiques : peuvent-elles disparaître ?

Les douleurs neuropathiques sont d'origine très variées et difficiles à soulager. Des traitements médicamenteux et non médicamenteux permettent de diminuer ces douleurs.

Quelles sont les différences de symptômes selon l'âge ?

"Les formes de Parkinson qui débutent plus tardivement, à un âge avancé voient les signes axio s'installer plus précocement et causer plus rapidement des troubles de la marche. Chez un patient plus jeune, la durée d'évolution de la maladie et des signes est plus lente" remarque la neurologue.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE TLEMCEN DAIRA DE CHETOUANE COMMUNE DE CHETOUANE

MATRICULE FISCALE : 098513509059311

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
2026/...

Le président de l'assemblée Populaire Communale de Chetouane wilaya de Tlemcen lance un avis d'appel d'offres ouvert pour acquisition des fournitures selon les lots suivant :

LOT 01 : QUINQUELLERIE GENERALE
LOT 02 : ELECTRICITE
LOT 03 PRODUIT DE NETTOYAGE

Les *soumissionnaires intéressés par cette annonce et qui inscrit au registre commerce électronique (registre commerce dans le domaine)* + au moins copie d'une attestation de bonne exécutions étatique à la même nature.

Peuvent retirer le cahier des charges auprès du bureau des marchés public au siège de la Commune de Chetouane contre le paiement de la somme de 6.000.00 DA par dossier.

L'offre se compose selon les articles 43 et 53 de la loi 12/23 du 05/08/2023 et les articles 67 et 78 N°15-247 Du 16/09/2015 du dossier de candidature de l'offre technique et financières

- **dossier de candidature** : contient les documents suivants

- une déclaration de candidature remplie ; cacheté et signée (selon modèle ci-joint)
Une déclaration de probité remplie ; cacheté et signée (selon modèle ci-joint)
– les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise
- Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats des soumissionnaires
 a- Capacité professionnelles
 b- Capacité financière
 . Capacité technique

- **l'offre technique** : contient les documents suivants
- une déclaration à souscrire remplie ; cacheté et signée (selon modèle ci-joint)
- le cahier des charges portant à la dernière page la mention manuscrite **(lue et accepter)** cacheté et signée – un mémoire technique justificatif remplie ; cacheté et signée

- **l'offre financière** : contient les documents suivants
- la lettre de soumission remplie ; cacheté et signée par le soumissionnaire (selon modèle ci-joint)
- le détail quantitatif et estimatif remplie ; cacheté et signée par le soumissionnaire - le bordereau des prix unitaires remplie ; cacheté et signée par le soumissionnaire

Les offres seront déposées au bureau marché de la commune de chetouane dans une enveloppe anonyme ne comporte que la mention : **APPEL D'OFFRES AVEC EXIGENCE DES CAPACITE MINIMALE …./2026 pour réalisation des** projet suivants:

LOT 01 : QUINQUELLERIE GENERALE
LOT 02 : ELECTRICITE
LOT 03 PRODUIT DE NETTOYAGE

à ne pas ouvrir saufs par la commission d'ouverture et jugement des plis.

Un délai de dix jours (10 jours) est accordé pour la préparation des offres et leurs dépôt à la commune de CHETOUANE à partir de la date de la première parution du présent avis dans les journaux nationaux et dans deux journaux électronique agrée et au BOMOP de 8h30 jusqu'à 13h45.

Les soumissionnaires resteront engagés pendant une durée de 90 jours plus la durée de la préparation des offres a partir de la date d'ouverture des plis les soumissionnaires seront inviter a assister l'opération d'ouverture des plis qui aura lieu le même jour de la date de dépôt des offres au siège de la commune de CHETOUANE à 14h ..

Le Jeune Indépendant **du 18/03/2026 / ANEP 2631004913**



REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTER DES TRAVAUX PUBLICS ET DES INFRASTRUCTURES DE BASE

DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS
DE LA WILAYA DE TIZI-OUZOU

Numéro d'Identification Fiscale : 408015000015086

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHE

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel n° 15.247 du 16.09.2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public , la Direction des Travaux Publics de la Wilaya de Tizi-Ouzou informe les soumissionnaires ayant participé à un gré à gré après consultation (**négociation après consultation**) n° 11/2026 suite à l'infructuosité des lots 04 et 05 de deuxième avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales n° **32/2025** suite à l'infructuosité de la procédure des lots 02, 04 et 05 relatif à l'avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales n° **27/2025**portant entretien et réhabilitation des chemins communaux relevant des daïras de : TIZI OUZOU- BENI DOUALA - DRAA BEN KHEDDA - MAATKAS - BOGHNI- OUACIFS - OUADHIAS - BENI YENNI - DRAA EL MIZAN- TIZI GHENIFF - CSGCL, tranche 2025-,paru dans le BOMOP, les quotidiens « Le jeune Indipendant » et « الفجر» du 10.02.2026 ainsi que dans la presse électroniques, qu'à l'issue de l'analyse et évaluation des offres, les marchés sont attribués provisoirement aux entreprises suivantes :

Désignation	Entreprise et son NIF	Montant DA/TTC	Délai	Offre technique / 60 points	Offre financière
Lot 04 : Entretien et réhabilitation des chemins communaux relevant des Daïras Ouacifs et Ouadhias	SARL MTBB TRH 001315004887543	136.956.505,00	05 mois	40,00	Moins disante
Lot 05 : Entretien et réhabilitation des chemins communaux relevant des Daïras de Beni Yenni	**Infructueux : Aucune pli reçu**				

Conformément aux dispositions de l'article 82 du décret présidentiel n°15.247 du 16.09.2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, tout soumissionnaire qui conteste le choix opéré, peut introduire un recours dans les dix (10) jours à compter de la première publication du présent avis, dans le BOMOP ou la presse auprès de la commission des marchés de la Wilaya de Tizi-Ouzou. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire le recours est prorogée au jour ouvrable suivant.

Conformément aux dispositions de l'article 82 du décret présidentiel n°15.247 du 16.09.2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, les autres soumissionnaires intéressés, sont invités de se rapprocher des services de la Direction des Travaux Publics de la Wilaya de Tizi-Ouzou, au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de cet avis, pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.

Le Jeune Indépendant **du 18/03/2026 / ANEP 2616009506**

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de l'habitat de l'urbanisme et de la ville
Wilaya de Sidi Bel Abbes
Direction des équipements publics
Service de suivi des opérations à réalisées
N°/DEP/SSOR/2026

وزارة السكن والعمران والمدينة
ولاية سيدي بلعباس
مديرية التجهيزات العمومية
مصلحة متابعة العمليات المنجزة
43/م.ت.ع/م.م.ع.م

MISE EN DEMEURE N°02

- Vu le marché des suivie des travaux contracté avec BET ARCHI STAR sise siège social 03 rue LT khatiar bel air Tlemcen، visé par le contrôleur budgétaire en date du 28/10/2024 sous le N° 1158، relatif à étude et suivie la Réalisation d'un lycée type 1000 au niveau du site 1121 LPL a la commune de RAS el maa SBA (cites habitats intègres 2023).

-Vu l'ordre de service de démarrage enregistré du 16/03/2025.

- Vu le retard enregistré dans la levée des réserves émis par le CTC.

-Vu la correspondance N° 678 du 27/03/2025 adressée au BUREAU D'ETUDE.

- Vu la mise demeure N° 01 du journal LA CONCORDE en date du 31/12/2025.

- vu le non-respect par le bureau d'études des directives du maitre d'ouvrage

Sur la base de ce qui précède, BET ARCHI STAR est mise en demeure dans un délai de 48 heures de prendre les dispositions nécessaires et levée tous les réserves dans les plus brefs délais.

Faute de quoi des mesures coercitives seront prises à vos torts exclusifs conformément à la réglementation en vigueur.

Le Jeune Indépendant **du 18/03/2026 / ANEP 2631004917**













JEUNE INDEPENDANT









télévision

PROGRAMME DU JOUR

21h00 Série policière Etats-Unis 2024 — TF1
S.W.A.T.

21h00 Série de suspense — France 2
L'affaire Laura Stern

21h00 Jeu — M6
Top chef Saison 17

21h00 Football : Ligue des champions — CANAL+
Liverpool / Galatasaray

20h50 Divertissement — W9
France
Tout beau, tout n9uf

20h55 Film policier — CINE+ FRISSON
Etats-Unis - 2013
Gangster Squad

21h05 Comédie — 6ter
France - 2019
Premier de la classe

21h48 Comédie dramatique - 2024 — CINE+ PREMIER
Vingt dieux

21h00 Football : Ligue des champions — CANAL+ SPORT
Bayern Munich / Atalanta Bergame

21h00 Cinéma Etats-Unis - Finlande 2025 — CINE CINEMA
Materialists

20h50 Comédie — CANAL+ family
Etats-Unis - France
Johnny English, le retour

21h15 Humour — TMC
France
Florence Foresti : Epilogue

21h00 la chaine ACTION



Thriller (Etats-Unis - Allemagne 2021)

Sans aucun remords

Alors que la guerre fait rage en Syrie, John Clark (Michael B. Jordan), un Navy Seal aguerri, se retrouve au cœur d'une mission périlleuse avec ses camarades, dont Keith Webb (Jamie Bell) et Rowdy King (Cam Gigandet). Leur objectif est de sauver des otages retenus à Alep, mais à leur grande surprise, ils découvrent que leur mission les a conduits à secourir des mercenaires russes.

22h37

Thriller (Etats-Unis - 2007)

Gone Baby Gone

Dans une banlieue de Boston, la disparition d'Amanda, une fillette de quatre ans, plonge la communauté dans l'inquiétude. Malgré les efforts acharnés de la police, l'enfant reste introuvable, laissant ses proches dans le désespoir. Ses oncle et tante, déterminés à retrouver leur nièce, font appel à Patrick Kenzie (Casey Affleck) et Angie Gennaro (Michelle Monaghan), deux jeunes détectives privés. Bien qu'ils manquent d'expérience et de ressources, leur connaissance intime du quartier et de ses habitants pourrait leur donner un avantage.

HORAIRES DES PRIÈRES

	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	05:02	12:37	16:02	18:39	20:03
CONSTANTINE	05:07	12:42	16:07	18:43	20:07
ALGER	05:21	12:56	16:21	18:58	20:21
OUARGLA	05:17	12:47	16:13	18:49	20:08
CHLEF	05:28	13:03	16:28	19:05	20:28
MOSTAGANEM	05:33	13:07	16:33	19:09	20:32
ORAN	05:37	13:11	16:36	19:13	20:35

LE JEUNE
INDÉPENDANT

N° 8445 – MERCREDI 18 MARS 2026

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Meteo

	Maximales	Minimales
Alger	20°	7°
Oran	22°	10°
Constantine	17°	1°
Ouargla	24°	8°

INVASION DE CRIQUETS DANS LE SUD

L'ETAT SUR LE QUI-VIVE

Face au risque d'invasion massive de criquets, les wilayas du Sud ont procédé à la mise en chantier de leurs dispositifs de surveillance et de prévention, conformément aux instructions du président de la République lors du Conseil des ministres du 8 mars. C'est ce qu'a indiqué, hier, un communiqué du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports.



Tous les moyens mobilisés.

Le ministre a indiqué que des réunions de coordination avaient été organisées au niveau des commissions de wilaya concernées, complétées par des visites sur terrain afin d'évaluer la mobilisation des moyens nécessaires.
A cette occasion, il est rapporté que les walis du Sud ont lancé une série de mesures, en insistant sur l'importance d'une coordination étroite entre les différents secteurs impliqués, en vue de protéger les cultures agricoles, préserver l'équilibre écologique et assurer la sécurité de la production agricole face à ce fléau.
Selon la même source, ces réunions avaient pour objectif principal de vérifier la disponibilité des stocks de pesticides, l'état des équipements et des moyens d'intervention, tout en s'assurant de la préparation des équipes techniques pour une intervention rapide en cas de besoin.
Le ministère a rapporté que ces sessions avaient également permis de présenter des plans d'action détaillés et de définir les mesures à adopter pour prévenir tout risque potentiel. Il a ajouté que l'accent avait été mis sur le renforcement de la vigilance, notamment dans les wilayas frontalières du Sud, avec un dispositif reposant sur une veille permanente et le signalement immédiat de tout mouvement suspect d'essaims de criquets.
Il convient de rappeler que le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a ordonné, lors de la réunion du Conseil des ministres qu'il a présidée le 8 mars dernier, de renforcer les moyens mobilisés pour lutter contre la prolifération des criquets, tout en activant, avec rigueur, les cellules de veille proactive.
Après avoir suivi un exposé sur la situation de la lutte contre l'invasion des criquets, «le Président a ordonné de renforcer les moyens de lutte contre le phénomène de prolifération des essaims de criquets qui menacent les récoltes agricoles dans l'extrême Sud», avait précisé le communiqué du Conseil des ministres. Il a également ordonné de recourir aux méthodes et moyens scientifiques modernes afin d'accroître l'efficacité, tels que l'épandage aérien de pesticides, notamment dans nos zones frontalières, étant les premières zones de contact avec ce phénomène.
Le président de la République, a, par ailleurs, insisté sur l'activation rigoureuse des cellules de veille, en recourant à des méthodes proactives, notamment à travers l'exploitation des images des satellites algériens et des moyens technologiques disponibles, selon le communiqué du Conseil des ministres.

Khalil Aouir

MÉDICAMENTS ET VACCINS

Le Niger mise sur le savoir-faire algérien

LE NIGER entend renforcer son autonomie sanitaire en s'approvisionnant en médicaments et vaccins produits localement en Algérie. Lors d'une réunion bilatérale tenue hier, le ministre algérien de l'Industrie pharmaceutique, Wassim Kouidri, a confirmé hier l'engagement de son pays à soutenir Niamey dans l'acquisition de produits pharmaceutiques et le développement d'une industrie locale. Cette coopération illustre la volonté des deux pays de consolider la sécurité sanitaire en Afrique et de partager l'expertise algérienne dans la fabrication de médicaments et vaccins sur le continent.
Dans le cadre de la mise en œuvre de la «Déclaration d'Alger», adoptée à l'issue de la Conférence ministérielle africaine sur la production locale de médicaments et les technologies de santé, tenue à Alger en novembre 2025, l'Algérie franchit une nouvelle étape dans la coopération pharmaceutique continentale.
Depuis le siège de son ministère, M. Kouidri a tenu hier une réunion de travail en visioconférence avec le ministre de la Santé du Niger, le Colonel Reken Gharba Hakimi. L'entretien a également réuni l'ambassadeur d'Algérie au Niger, le directeur général de l'Agence nationale des produits pharmaceutiques, M. Cherif Dlih, ainsi que le directeur général du groupe public Saidal, M. Mourad Belkhalfa.
L'objectif principal de cette rencontre était de renforcer les relations bilatérales dans le domaine pharmaceutique. Le Niger a exprimé son souhait de s'approvisionner en médicaments et vaccins produits localement en Algérie, tout en bénéficiant de l'expertise algérienne pour développer sa propre industrie pharmaceutique. Cette demande souligne la position stratégique de l'Algérie comme leader africain dans le secteur pharmaceutique, capable d'accompagner ses partenaires dans la montée en puissance de leur production locale.
De son côté, le ministre Wassim Kouidri a réaffirmé l'engagement de l'Algérie à soutenir le Niger, en fournissant des produits pharmaceutiques et en partageant son savoir-faire technique, notamment pour l'implantation et le développement de nouvelles unités industrielles. Cette démarche s'inscrit dans une vision plus large de coopération sud-sud, visant à garantir la sécurité sanitaire sur le continent et à renforcer l'autonomie des pays africains dans la production de médicaments essentiels.

BAC ET BEM

Le compte à rebours commence

LE MINISTÈRE de l'Éducation nationale a rendu public, hier, le calendrier des examens scolaires nationaux pour la session 2026. Les candidats au Brevet d'enseignement moyen (BEM) et au baccalauréat sont désormais fixés sur les dates de déroulement des épreuves.
Selon le communiqué du ministère, les épreuves du Brevet d'enseignement moyen (BEM) se tiendront sur trois jours, du mardi 19 mai au jeudi 21 mai 2026. Des milliers de collégiens à travers le pays sont concernés par cet examen décisif marquant la fin du cycle moyen.
S'agissant du baccalauréat, les épreuves officielles sont programmées du dimanche 7 juin au jeudi 11 juin 2026. Cet examen, considéré comme une étape charnière dans le parcours scolaire, mobilise chaque année d'importants moyens humains et logistiques. Avec l'annonce de ce calendrier, le ministère de l'Éducation nationale donne le coup d'envoi des préparatifs pour cette échéance majeure. Les élèves disposent désormais d'une visibilité leur permettant de mieux organiser leurs révisions en vue de ces examens déterminants pour leur avenir académique.

L. L.

ATTAF A REÇU L'AMBASSADEUR D'ESPAGNE

Renforcement des liens bilatéraux

LE SECRÉTAIRE général du ministère des Affaires étrangères, Lounès Magramane, a reçu hier l'ambassadeur d'Espagne en Algérie, Ramiro Fernández Bachiller, pour une visite de courtoisie au cours de laquelle ils ont abordé les questions de coopération bilatérale et échangé leurs points de vue sur les enjeux régionaux et internationaux actuels. C'est ce qu'a indiqué un communiqué ministère des AE.
D'après la même source, ce rendez-vous a été l'occasion d'évoquer la qualité des relations d'amitié, de coopération et de partenariat entre l'Algérie et l'Espagne, sur les plans politique, économique, commercial et culturel. «Les deux parties ont également passé en revue les moyens de renforcer ces liens afin de promouvoir les intérêts communs des deux pays», a-t-on précisé dans le communiqué.
Par ailleurs, les échanges ont porté sur l'agenda des visites et des échéances bilatérales à venir, ainsi que sur les engagements communs, selon la même source.
Les deux parties ont également partagé leurs points de vue sur les principales questions régionales et internationales actuelles, a conclu le communiqué

K. A.